



**Agissons ensemble pour nos
territoires**

NOS FORMATIONS COLLECTIVITÉS ET ENTREPRISES



Siège social : 13 avenue d'Aygu - 26200 Montélimar

Tél. : +33 (0)4 75 51 70 85

Antenne des Hauts-de-France : 5 quai de la Citadelle - 59140 Dunkerque

Tél. : +33 (0)6 04 08 38 16

Siret : 421 891 938 00068 – APE 9499Z

Déclaration d'activité n°82260179326



DIRECTION RÉGIONALE
DES ENTREPRISES,
DE LA CONCURRENCE,
DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Organisme de formation agréé pour la
formation professionnelle
Déclaration d'activité n° 82260179326

www.ecoter.org

SOMMAIRE

3 | Présentation de la Mission Ecoter

4 | ÉDITORIAL

5 | Nos formations : 4 façons de se former

6 | Le droit à la formation des élus

7 | Nos intervenants-experts

11 | FORMATIONS COLLECTIVITÉS

12 | SPÉCIALE - NOUVEAUX ÉLUS

27 | ÉCONOMIE NUMÉRIQUE DANS LES TERRITOIRES

28 | Effets du Numérique

29 | Numérique éducatif

30 | Données publiques locales

34 | Couverture mobile

35 | Énergie et Numérique

36 | Smart City

38 | Cybersécurité

40 | FINANCES LOCALES, ÉCONOMIE ET MARCHÉS PUBLICS

41 | Finances locales

59 | Développement économique

60 | Marchés publics

61 | GESTION ET ACTIONS PUBLIQUES LOCALES

62 | Gestion et Performance RH

65 | Sécurité

70 | Environnement et Développement durable

79 | Enjeux organisationnels et sociétaux

87 | Action sociale

88 | FORMATIONS ENTREPRISES

100 | Renseignements et Inscriptions

Votre contact Formation
Quentin MEULLEMIESTRE,
Directeur de la Formation
quentin.meullemiestre@ecoter.org
+33 (0)6-04-08-38-16

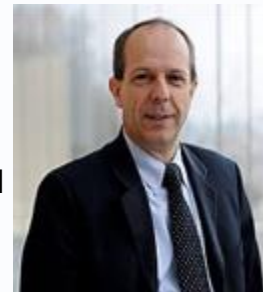
La Mission Ecoter

Depuis plus de 20 ans, la **Mission Ecoter** accompagne les collectivités locales françaises dans leur mutation organisationnelle et dans leur appropriation des technologies numériques, pour leur propre fonctionnement et pour le développement des services aux citoyens, avec des règles de fonctionnement simples et une accessibilité de toutes les collectivités à ses travaux.

Également organisme de formation, la **Mission Ecoter propose** des formations sur les données, sur l'économie numérique, la conduite et l'organisation des territoires, sur les politiques d'équipement numérique éducatif, sur les collectivités et leurs satellites, la réforme territoriale et les règles essentielles pour instaurer une relation de qualité et de confiance avec les décideurs locaux.

La **Mission Ecoter** est aujourd'hui présidée par Monsieur **Christian Estrosi**, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région PACA, et par un Président délégué, Monsieur **Bertrand Ringot**, Maire de Gravelines, Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, Conseiller départemental du Nord.

Elle compte la **Caisse des Dépôts et Consignations** et la **Banque des Territoires** parmi ses membres fondateurs et partenaires privilégiés.



« Élu-e-s cadres et collaborateurs(trices) : la Mission Ecoter vous accompagne dans vos défis et vos métiers »

En cette année électorale, où les évolutions législatives et réglementaires comme les contraintes, pesant sur les collectivités, sont particulièrement nombreuses, l'accompagnement des élu-e-s et des cadres revêt une importance toute particulière.

Le contexte socio-économique et institutionnel actuel met donc plus que jamais au défi les femmes et les hommes qui œuvrent pour nos territoires, dans les secteurs publics comme privés. La cohésion est au centre de nos préoccupations.

L'accompagnement et la formation des élu-e-s locaux, des cadres de collectivités et des entreprises se veulent essentiels. Aussi, la **Mission Ecoter** se doit de répondre à ces enjeux et aux nouveaux besoins des élu-e-s et de leurs collaborateurs(trices).

Ce catalogue 2020 vous propose un programme de formations enrichi de nouvelles thématiques recouvrant l'ensemble du champ de l'action publique locale. Guidé par le souci d'optimiser votre action et la performance de votre collectivité ou de votre entreprise, il affiche également la volonté d'être adapté à tous les profils et à tous les besoins. La formation des « nouveaux » élu-e-s prend une place importante dans ce catalogue en cette année de renouvellement, Il s'agit notamment de former les élu-e-s sur les « fondamentaux » (l'organisation et le fonctionnement d'une commune, comprendre les budgets locaux ,,,) pour une opérationnalité rapide.

Reconnues pour la qualité de leur contenu et l'expertise de leurs intervenant(e)s, nos formations conservent également leur souplesse et la possibilité de les décliner au sein même de vos organisations (en intra) ou de manière plus personnalisée (sous la forme d'accompagnement individuel).

Enfin, soucieuses du droit pour chacun d'accéder à nos formations, celles-ci sont organisées toute l'année sur l'ensemble du territoire. L'accessibilité des tarifs de nos formations étant également une préoccupation, ceux-ci demeurent volontairement maîtrisés et adaptés, intégrant des remises importantes pour les collectivités et les entreprises membres de la **Mission Ecoter**.

Quant au **Droit Individuel à la Formation Élu-e-s (DIF)**, il ne se substitue pas aux formations proposées par la collectivité mais relève d'une démarche personnelle de l'élu-e. Ce droit lui donne accès aux formations en lien avec ses fonctions électives, mais permet aussi de faciliter sa réinsertion professionnelle après son mandat.

Chaque année, des élu-e-s des cadres territoriaux, collaborateurs(trices) de cabinet et cadres d'entreprises font confiance à notre association et à nos formations adaptées à toutes les tailles de collectivités et d'entreprises.

Organisme de formation, la **Mission Ecoter** reste plus que jamais à votre écoute et à votre service pour vous accompagner tout au long de cette année 2020.

Nos formations 2020

Organisme de formation des élu-e-s locaux et des cadres agréé par le Ministère de l'Intérieur, la **Mission Ecoter** accompagne depuis plus de 20 ans les collectivités territoriales et les entreprises.

- **Élu-e-s locaux & Cadres de collectivités** - La **Mission Ecoter** vous propose une offre complète de formations concrètes et opérationnelles, visant à optimiser votre action d'élu-e ou de cadre dirigeant et la performance de votre collectivité.

- **Cadres d'entreprises** - La **Mission Ecoter** vous accompagne dans la connaissance du fonctionnement de l'action publique locale et la maîtrise de vos relations avec les élu-e-s.

La **Mission Ecoter** forme chaque année **des élu-e-s, des cadres territoriaux et d'entreprises**, à travers une offre de formation de qualité, diversifiée et adaptée à leurs besoins et leurs spécificités.

Un réseau **de plus de 20 formateurs**, praticiens et experts reconnus dans leurs domaines et passionnés par leurs métiers.

Des tarifs adaptés à toutes les collectivités et à toutes les entreprises, avec des remises importantes pour les membres de la **Mission Ecoter**.

4 NIVEAUX DE FORMATION

- Des formations **en inter**, dans nos locaux avec d'autres participants
- Des formations **en intra**, dans vos locaux avec vos collaborateurs
- Des formations individualisées de type **accompagnement personnalisé**, ou sur mesure (préparées conjointement, sur le lieu de votre choix). Axé sur le développement personnel et l'authenticité, cet accompagnement individuel et personnalisé représente un atout indispensable pour permettre à chacun d'exprimer pleinement ses potentialités.
- Des formations **en visioconférence** à distance.

Élu-e-s locaux : faites valoir votre droit à la formation !

Le DIF élu-e-s ne se substitue pas aux formations proposées par la collectivité et relève d'une démarche personnelle de l' élu-e.

La mise en œuvre de ce nouveau droit ouvert à tous les élu-e-s locaux fin 2016, a été définie par les décrets d'applications publiés le 30 juin 2016. Les premières informations présentées ci-dessous précisent les calendriers de cotisation, les modalités de versement de ces cotisations et leur fiscalité, ainsi que les prochaines échéances concernant les demandes de financement de formation.

Les élu-e-s locaux bénéficient du **Droit Individuel à la Formation (DIF)**. Ils/elles peuvent ainsi acquérir un droit à formation de vingt heures de formation par an, cumulable sur toute la durée de leur mandat. Ce nouveau droit leur donne accès aux formations en lien avec leurs fonctions électives, mais permettra aussi de faciliter leur réinsertion professionnelle après leur mandat.

Agréé par le Ministère de l'Intérieur depuis plus de 20 ans, la **Mission Ecoter** jouit d'une expérience et d'une expertise incontestables dans le domaine de la formation.

Périodes de cotisation : 2 calendriers

La cotisation est à la charge de l' élu-e seul-e.

Conformément à l'article 18 de la **loi n°2015-366 du 31 mars 2015**, l'entrée en vigueur, date à partir de laquelle les cotisations doivent être calculées et précomptées sur les indemnités des élu-e-s, est positionnée ainsi :

- **pour les élu-e-s régionaux**, l'acquisition des droits débute pour toutes les régions au 13 décembre 2015. La date à partir de laquelle les cotisations doivent être calculées et précomptées sur les indemnités des élus dépend de la région concernée ;

- **pour les élu-e-s des régions dont le périmètre reste inchangé** au 1^{er} janvier 2016, le précompte débute au 18 décembre 2015 ;

- **pour les élu-e-s des nouvelles régions**, le précompte débute au 4 janvier 2016 ;

- **pour les élu-e-s communaux et départementaux**, au 1^{er} janvier 2016 ;

Les syndicats n'ayant pas de fiscalité propre ne sont pas concernés par les cotisations du DIF élu-e-s. Pour l'exercice en cours, il convient d'effectuer le rappel correspondant à la date d'entrée en vigueur et de mettre en place un précompte mensuel sur les indemnités à venir.

Modalités de versement des cotisations

Certaines dispositions concernant le financement du DIF Elu-e-s ont été modifiées par la loi de finances rectificative publiée le 30 décembre 2016. Aussi nous ne sommes pas en mesure de communiquer les modalités d'application du paiement de la cotisation.

Dans l'attente des coordonnées bancaires dédiées au DIF Elu-e-s, il convient de ne procéder à aucun virement sur un compte CDC et de conserver tout précompte déjà réalisé sur un compte d'attente.

Les paramétrages par défaut de RIB dans les logiciels de paye sont à supprimer.

Fiscalité de la cotisation : la cotisation DIF est assise sur "les indemnités de fonction perçues par les membres du conseil" (loi du 23 mars 2016) et est imposable.

Les demandes de financement de formation : la prise en charge des premières demandes, prévue dans le cadre du DIF des élus, est reportée dans l'attente de la mise en place du circuit de collecte des flux financiers. Un site internet précisant les conditions et les formulaires sera déployé prochainement.

Textes de référence

Les modalités du DIF des élus locaux, instauré par la **loi n°2015-366 du 31 mars 2015** (art. 15 à 17) ont été précisées par deux décrets d'application publiés le 30/06/2016 :

- [**le décret n°2016-870 du 29 juin 2016**](#) relatif aux modalités d'application du droit individuel à la formation des titulaires de mandats locaux

- [**le décret n°2016-871 du 29 juin 2016**](#) relatif à la cotisation des élus locaux bénéficiant d'indemnité de fonctions pour le financement du droit individuel à la formation des titulaires de mandats locaux.

Source : Caisse des Dépôts et Consignations

NOS INTERVENANT-E-S/EXPERT-E-S

La Mission Ecoter s'appuie sur un réseau de formateurs/trices, praticien-ne-s et expert-e-s reconnu-e-s dans leurs domaines et passionné-e-s par leur métier.



**Philippe
BILGER**

Magistrat honoraire, Président de l'Institut de la Parole, chroniqueur radio-télé.



**Jean-Pascal
BONSIGNORE**

Ancien Directeur de communication-relations publiques, ancien Directeur de cabinet, diplômé de l'IPAC et du CPJ, Chargé de cours à l'IEP Lille, master CPU 5e année.



**Sébastien
BRULÉ**

Ayant occupé plusieurs fonctions de Direction au sein de grands industriels, il a développé depuis 16 ans une expertise dans le numérique pour l'Education. Ancien Trésorier de l'AFINEF (Association Française des Industriels du Numérique de l'Education et de la Formation), il est aujourd'hui Smart office relationship manager France chez Lenovo.



**Philippe
DOUCET**

Ancien Maire d'Argenteuil, ancien Député en charge des questions de laïcité à la commission des lois.



**Emeline
FABRE**

20 années d'expérience, spécialisée en Data Management et Data Protection. Elle accompagne les organisations cross secteurs pour la formation des opérationnels contribuant au Data Management, pour la définition de leurs stratégies de gestion des données ainsi que leurs mises en œuvre. Elle est diplômée Data Protection Officer.



**Jacques
GAUTIER**

Ancien sénateur-maire, ancien président du Syctom (1er Syndicat européen de traitement des déchets ménagers), Jacques Gautier a acquis une grande expérience de terrain aussi bien dans le secteur public que privé.

NOS INTERVENANT-E-S/EXPERT-E-S

La Mission Ecoter s'appuie sur un réseau de formateurs/trices, praticien-ne-s et expert-e-s reconnu-e-s dans leurs domaines et passionné-e-s par leur métier.



**Laurent
GUYON**

Directeur
administratif et
financier d'un SDIS,
Maître de conférence
associé à l'université
de Pau.



**Claire
HUGONET**

Ingénieur-Conseil Smart
City, Claire Hugonet a
débuté sa carrière dans le
numérique en 1992. Elle
s'est passionnée pour les
nouveaux objets connectés
dès 2012 avant de
s'intéresser aux initiatives
des industriels dans le
secteur de la Silver
Economie puis de la Smart
City.



**Christine
JOUAN-BRUNEAU**

Enseignant-chercheur, titulaire
université Paris 2, ancienne
Maire-adjointe
de Boulogne-Billancourt,
et Conseiller communautaire
de Grand Paris Seine Ouest
GPS.



**Daniel
LE BIGOT**

Master en urbanisme et
développement
UBO : Géo architecture
de Brest , Ancien
Adjoint chargé de
l'Urbanisme, Ville de
Quimper.



**Grégory
LECLERC**

Consultant indépendant
(LEGA CONCEPT SAS) -
Fonctionnement
intercommunal et
optimisation des moyens
Maire-Adjoint et Conseiller
Communautaire.



**Jean-François
LEMMET**

Consultant-Formateur
dans le domaine RH,
administrateur territorial,
il a occupé les fonctions
de DGA-RH et
modernisation dans une
importante collectivité
d'Ile-de-France ainsi que
celle de Président de
l'Association nationale des
directeurs de ressources
humaines des territoires
(ANDRHDT).

NOS INTERVENANT-E-S/EXPERT-E-S

La Mission Ecoter s'appuie sur un réseau de formateurs/trices, praticien-ne-s et expert-e-s reconnu-e-s dans leurs domaines et passionné-e-s par leur métier.



**Thomas
LIVENAIS**

Avocat associé –
Propriété
intellectuelle, droit
des nouvelles
technologies,
données
personnelles et
contrats
commerciaux -
INLO Avocats



**Vincent
MARCHAND**

Conseiller à la
Formation
collectivités de la
Mission ECOTER,
Directeur Général
de l'Association des
Maires des Hauts-
de-Seine.



**Audrey
MAUREL**

Avocate
Droit public des affaires/
Droit de la régulation,
Présidente de la
commission réglementation
et régulation
de la fédération InfraNum



**Sylvain
RAIFAUD**

Conseiller au Numérique
collectivités de la Mission
ECOTER, Consultant en
stratégie numérique locale,
Ingénieur Supélec 1998 et
Ingénieur Territorial en
Chef depuis 2009, Sylvain
Raifaud a exercé 4 ans en
cabinet de conseil avant de
rejoindre le secteur public
en 2004 comme
Responsable du pôle
numérique du Sipperec.



**Julien
RENARD**

Diplômé ingénieur de
l'École Supérieure en
Informatique et Génie des
Télécommunications
(ESIGETEL), il occupe
différentes responsabilités
opérationnelles tournées
vers la couverture mobile
et la boucle locale radio.
En tant que Consultant
senior chez Strategic
Scout, il est spécialiste des
sujets radio fixes et
mobiles, aussi bien en ce
qui concerne la recherche
de sites, le déploiement de
réseaux ou leurs
optimisations.



**Yanick
PATERNOTTE**

Ancien Maire de Sannois
et ancien Député du Val
d'Oise, spécialiste des
transports et de la
mobilité durable.

NOS INTERVENANT-E-S/EXPERT-E-S

La Mission Ecoter s'appuie sur un réseau de formateurs/trices, praticien-ne-s et expert-e-s reconnu-e-s dans leurs domaines et passionné-e-s par leur métier.



**David
ROBSON**

30 années d'expérience, spécialisé en Data Management et Transformation. Il anime un Lab Data important dans le secteur de l'industrie financière et intervient sur des missions de déploiement du Data Management, mise en qualité des données, évolution des architectures, ainsi que d'acculturation et de formation à la Data.



**Jean-François
TÉALDI**

Ancien journaliste à la télévision publique, ancien Présentateur des Journaux télévisés et Radios, ancien rédacteur en chef.



**Alain
TRIPIER**

Économiste, fondateur et directeur de SEREHO Etudes et Conseil.



**Vanessa
VALENCE**

Comédienne depuis près de 30 ans, dans différents domaines (Théâtre, Télévision, Cinéma, Doublage, Pub voix, Pub TV, Animation, Ecriture), elle est aussi formatrice en Training Prise de parole



**Dominique
VALENTIN**

Président-fondateur du réseau Relais d'Entreprises, il a pris un engagement en faveur de la ruralité moderne et du rééquilibrage des territoires qui s'appuie sur une expérience de plus de 20 ans dans le Conseil en entreprise et en développement économique.



**Thierry
VINÇON**

Conseiller - Ministère de l'Intérieur - Délégation ministérielle aux industries de sécurité et à la lutte contre les cybermenaces

« Nouveaux Élu-e-s »

- ▶ Élu-e-s locaux**
- ▶ Cadres territoriaux**
- ▶ Collaborateurs-trices de cabinet**

Dans ce cycle de formations, la Mission Ecoter a souhaité proposer aux nouveaux élu-e-s toutes les informations utiles pour le bon exercice de leur mandat, en pleine sécurité juridique et en toute connaissance de leurs droits et obligations.

La Commune : organisation et fonctionnement

OBJECTIFS

- De nombreux élu-e-s arriveront en 2020 sans connaissance particulière du fonctionnement d'une commune et d'une intercommunalité, ce qui est un frein à l'exercice optimum de leur mandat.
- L'objectif de cette formation est, sur une journée, de présenter les grandes règles régissant l'organisation et le fonctionnement d'une commune afin de permettre aux nouveaux élu-e-s de disposer d'une vision globale des grands principes régissant la vie d'une collectivité.

PROGRAMME

➤ Répartition des compétences et des pouvoirs

Les compétences communales

Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux - les délégations - les différentes catégories d'actes - les pouvoirs

➤ Communes et Intercommunalités

Les différents types d'intercommunalités

Transfert de compétences et de personnel : les principes

➤ Le Conseil Municipal, organe délibérant

➤ Les grands principes du statut de l' élu

➤ L'organisation et le fonctionnement des services

Le statut du personnel et les enjeux RH

L'organisation générale des services

➤ Finances et Marchés

Les principes budgétaires et les principales recettes et dépenses

Qu'est-ce qu'un marché public ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
Cabinet,
Directeurs/trices de la
Communication,
Cadres territoriaux

Droits et Obligations des Élu-e-s municipaux et communautaires

OBJECTIFS

➤ Cette formation a pour but d'apporter aux élu-e-s locaux, et notamment aux nouveaux élu-e-s, toutes les informations utiles pour le bon exercice de leur mandat, en pleine sécurité juridique et en toute connaissance de leurs droits et obligations.

➤ Elle s'orientera autour de deux thèmes majeurs :

Acquérir les connaissances permettant d'exercer efficacement son mandat

Maîtriser les règles régissant le statut des élus municipaux et communautaires.

PROGRAMME

➤ Droits et Obligations liés à l'exercice politique du Mandat

Les droits liés à l'assemblée délibérante (droit de convocation/droit à l'information/droit d'expression au sein de l'assemblée délibérante/droit d'enregistrer et de filmer les débats de l'assemblée/droit d'initiative et d'amendement/droit de vote/droit de constituer un groupe d'élus et d'obtenir un local).

Les droits liés à la publicité du mandat municipal ou communautaire (droit d'expression sur les supports de communication institutionnelle/droit d'information auprès des services et droit d'accès aux documents administratifs).

Les obligations des élu-e-s municipaux et communautaires (fonctions dévolues par la loi / devoir de probité)

➤ Droits conférés par le statut de l'élu-e local

La conciliation du mandat local avec une activité professionnelle

L'indemnisation des élu-e-s locaux

Le remboursement des frais de déplacements, de missions et de représentation

La protection sociale et la retraite des élus locaux

La formation des élu-e-s locaux

La protection fonctionnelle des élu-e-s locaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
Cabinet,
Directeurs/trices de la
Communication,
Cadres territoriaux

Apprendre à manager sa délégation

OBJECTIFS

- Comprendre les impératifs liés à son mandat et à sa délégation.
- Identifier les projets à mettre en œuvre et savoir les intégrer à la durée du mandat.
- Initier une logique de projets avec les collaborateurs de la collectivité.

PROGRAMME

- S'approprier son mandat et sa délégation.
- Comprendre son environnement : la relation élus/cadres et agents territoriaux.
- Rendre efficace l'action de la municipalité par une méthode dynamique de travail alliant crédibilité et légitimité.
- Responsabiliser les porteurs du projet et initier une culture du résultat.
- Coordonner le travail en équipe et en préserver la cohésion.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
Cabinet,
Directeurs/trices de la
Communication.

Relations Élu-e-s/Cadres : qui fait quoi ?

OBJECTIFS

La relation entre élu-e-s et agents est au cœur du fonctionnement des collectivités territoriales. Le management territorial repose sur la complémentarité des missions de ces acteurs dont les rôles sont étroitement imbriqués. En théorie, l'élu-e dispose d'une vision et donne du sens, le cadre met en œuvre la politique décidée par les élus. Derrière ces postures simples, les enjeux et réalités conduisent parfois à des confusions, voire des conflits. Il est donc essentiel de disposer de dispositifs de régulation pour orienter l'action au service de l'intérêt général. Dans cette perspective, et sur la base d'exemples et des questions amenés par les participants, la formation visera à :

- Comprendre la répartition des rôles et repérer les problèmes potentiels,
- Appréhender les nouveaux enjeux de l'action publique,
- Acquérir les bases d'une coopération constructive.

PROGRAMME

➤ Introduction

Relations élu-e-s/cadres : une question récurrente mais sans cesse renouvelée

➤ Le rôle et la fonction des élu-e-s en mutation

La nouvelle donne de l'action publique

➤ Les conséquences sur l'intervention des cadres

Une évolution des compétences requises

L'émergence et la conduite de stratégie d'actions

Le cadre, nouveau collaborateur politique ?

➤ Des missions complémentaires : de la vision à la mise en œuvre

L'élu-e décideur/deuse et le cadre, garant-e du respect des règles

Le cadre-expert, maillon indispensable à la chaîne de décision

Le cadre, chef d'orchestre de la mobilisation des ressources

➤ Le partage des rôles et la répartition des responsabilités entre élu-e-s et cadres

Une construction partenariale au long cours

Les interférences dans les champs de compétence

L'implication dans le fonctionnement des services

La question de l'intercommunalité

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
Cabinet,
Directeurs/trices de la
Communication,
Cadres territoriaux

Les 10 préceptes qui doivent guider votre communication municipale

OBJECTIFS

Nouvel-le élu-e, vous devez marquer la rupture, mettre la communication au service de votre projet et optimiser votre communication.

En effet, la communication municipale est par définition un mille-feuilles. Des actions et outils se sont créés au gré des demandes des élu-e-s, des administratifs, des coups d'opportunité, des propositions des prestataires. Elles se sont empilées et leur opportunité, en particulier en période de maîtrise des budgets de fonctionnement, n'a pas toujours été remise en question.

En début de mandat, il est fondamental de réinterroger leur pertinence, leur utilité, le rapport coût/bénéfices. Au-delà d'un examen support par support, outil par outil, c'est le système global qu'il faut mettre à plat et ce d'autant plus que les outils interagissent.

PROGRAMME

► Les 10 Questionnements Fondamentaux

Comment le projet municipal peut-il nourrir l'ensemble de la communication ?

Comment optimiser le rôle du magazine municipal ?

Comment mettre en place une véritable communication de service et non des services ?

Quel est le rôle de l'affichage municipal ?

Comment combattre la « désattribution » ?

Quelle communication de quartiers, de proximité ?

Faut-il se doter d'outils d'appréciation objectifs ?

La communication municipale doit-elle être segmentée ?

Quel site à l'ère du web ?

Quelles contraintes et quelles opportunités pour la communication événementielle ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation sera active et alternera apports techniques, cas pratiques, échanges et conseils.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
Cabinet,
Directeurs/trices de la
Communication,
Cadres territoriaux

Action publique, déontologie et transparence

OBJECTIFS

- Analyser les règles de déontologie des agents publics et des élu-e-s locaux
- Connaître et maîtriser les règles applicables à la responsabilité civile et pénale des agents et des élu-e-s (notamment en matière de commande publique)
- Intégrer les nouvelles règles issues des lois relatives à la transparence de la vie publique

PROGRAMME

➤ Les règles statutaires

Obligation d'assurer le service
Neutralité-réserve-discrétion professionnelle-secret professionnel
Probité et désintéressement
Obligation de non cumul d'activités et dérogations
Obligation d'information du public
Obligation d'obéissance hiérarchique et dérogations

➤ L'évolution des droits et obligations des fonctionnaires

➤ Actualisation des règles de déclaration de situation patrimoniale et lutte contre les conflits d'intérêts

➤ Renforcement de la lutte contre les conflits d'intérêts

➤ La dénonciation des infractions pénales

➤ Le risque pénal (Elu-e-s et Agents)

Infractions pénales applicables aux dépositaires de l'autorité publique
Infractions non intentionnelles
Fautes de gestion et gestion de fait
Articles 432-12 (prise illégale d'intérêts) et 432-13 (pantouflage) du code pénal

➤ Déontologie et Transparence de l'achat public

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
Cabinet,
Directeurs/trices de la
Communication,
Cadres territoriaux

Comprendre les budgets locaux

OBJECTIFS

- Savoir se repérer dans un document budgétaire
- Connaître les grands principes budgétaires des collectivités
- Appréhender les modalités de vote d'un budget local

PROGRAMME

➤ Les grands principes budgétaires et comptables

Principes budgétaires
Documents budgétaires
Calendrier budgétaire

➤ Présentation des documents budgétaires

Vote par nature / par fonction
Chapitres / articles
Réalisation / rattachement / restes à réaliser

➤ Détermination et reprise du résultat

➤ Le vote du budget

Calendrier
Modalités du vote

➤ Les procédures de contrôle

Contrôle budgétaire
Contrôle juridictionnel
Examen de la gestion

➤ Les marges de manœuvre financières

Principaux mécanismes de la fiscalité locale
Principaux mécanismes des dotations
L'emprunt
Les principales dépenses

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
Cabinet,
Directeurs/trices de la
Communication,
Cadres territoriaux

Initiation aux marchés publics

OBJECTIFS

- Cette formation, destinée notamment aux nouveaux élu-e-s mais aussi à tous les élu-e-s et cadres qui souhaitent sécuriser et optimiser la passation de leurs marchés, permettra notamment aux participants :
- d'appréhender les principes et le vocabulaire de la commande publique
- de connaître les différents marchés publics et les diverses procédures de passation des marchés publics.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
Cabinet,
Directeurs/trices de la
Communication,
Cadres territoriaux

PROGRAMME

- **Le cadre des marchés publics** (principes directeurs, vocabulaire, acteurs et code des marchés publics)

La détermination des besoins à satisfaire et les différents seuils de procédure de passation

Les différentes procédures de passation (appels d'offres ouverts ou restreints, marchés de gré à gré, marchés à procédures adaptées, procédures spécifiques de l'achat public)

Les différentes formes (marchés fractionnés, marché global, allotissement)

Les obligations de publicité (rédaction de l'avis d'appel public à la concurrence, modalités de publication de l'avis)

La dématérialisation des procédures

Le dossier de consultation des entreprises (acte d'engagement, règlement de la consultation, cahier des clauses administratives particulières, cahier des clauses techniques particulières)

Le dossier de consultation des entreprises (acte d'engagement, règlement de la consultation, cahier des clauses administratives particulières, cahier des clauses techniques particulières)

L'examen des candidatures et des offres

Le choix d'un candidat et d'une offre (modalités de notification au titulaire, rédaction de l'avis d'attribution du marché, information des candidats évincés)

L'exécution du marché (contrôle de la réalisation des prestations, régime financier, avenants)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Maîtriser la prise de parole en public (niveau I)

OBJECTIFS

- Se former aux mécanismes de persuasion orale et aux techniques de réponse aux objections,
- Développer ses capacités à mobiliser l'auditoire et parvenir à le convaincre avec aisance,
- Se défaire des critiques, désapprobations et questions déstabilisantes.

PROGRAMME

- Image de soi, mode d'emploi,
- S'approprier les 6 outils de l'orateur : respiration, voix, regards, attitudes, gestes, phrasé,
- Renforcer la structure de son message et sa gestuelle pour susciter attention et intérêt,
- Comprendre et se préparer aux objections,
- Influencer sans contraindre : mener le débat,
- Déjouer les questions pièges.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
Cabinet,
Directeurs/trices de la
Communication,
Cadres territoriaux

Maîtriser la prise de parole en public (niveau II)

OBJECTIFS

- Répondre avec impact et assurance,
- Construire un argument improvisé,
- Développer son imaginaire pour renforcer ses capacités de répartie,
- Gagner en confiance dans les situations orales à forte déstabilisation,
- Renforcer l'image que l'on envoie à ses interlocuteurs.

PROGRAMME

- Image de soi et déstabilisation : mode d'emploi,
- Construire un argumentaire percutant en temps réel et sans préparation,
- Gagner en rapidité d'esprit et en rapidité de répartie,
- Maîtriser les 3 piliers des techniques de rhétorique pour répondre à la contradiction.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthode active et interactive,
- Exercices d'improvisation théâtrale et d'improvisation de discours,
- Exercices de joutes verbales, de concentration, de contradiction, de déstabilisation,
- Utilisation des situations issues du vécu professionnel des participants,
- Exercices filmés pour mesurer le progrès.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
Cabinet,
Directeurs/trices de la
Communication,
Cadres territoriaux

Institut de la parole : une formation humaniste à la parole

OBJECTIFS

- Apprendre à parler en même temps qu'on élabore sa pensée en n'ayant à s'encombrer que de soi.
- Perfectionner et développer le verbe dans tous les domaines où la parole est nécessaire, y compris sur le plan professionnel.
- Comprendre que la qualité de la parole dépend de l'affirmation de la personnalité.
- Convaincre parce qu'on est soi-même convaincu.

PROGRAMME

- Lecture d'une fable
- La personne parle des séquences importantes de son existence : richesse de la pensée, qualité du langage, faculté d'empathie, rigueur de l'analyse. On se trouve dans un exercice qui permet, de concert, à l'issue du dialogue, d'appréhender les forces et les faiblesses techniques et psychologiques pour aborder les exercices de pure improvisation finaux
- Choix de n'importe quel sujet, structuration mentale puis discours selon la durée choisie par le locuteur.
- Ces séquences sont évidemment complétées par des explications qui les précisent et les enrichissent.

Cette parole enseignée, améliorée transmettra un terreau qui sera valable pour tous les exercices où on aura à en user : avec la mise en œuvre de vertus de sincérité, de liberté, de spontanéité. Plutôt un élan de vie qu'une rhétorique froide. Un orateur exemplaire se projette vers autrui en même temps qu'il offre sa parole la plus argumentée et la plus exemplaire possible.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation est totalement atypique. Elle vise à rapatrier en soi tout ce qui d'habitude repose sur des supports extérieurs : lecture, écrits, on apprend par cœur. Tout se déroule entre soi et soi pour faire surgir le meilleur. Importance des exercices pratiques..

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
Cabinet,
Directeurs/trices de la
Communication,
Cadres territoriaux

Media Training

OBJECTIFS

Dans une société de plus en plus médiatisée, dotée d'outils de communication toujours plus rapides, la maîtrise de la communication auprès des journalistes est un enjeu majeur pour les décideurs publics et privés. S'exprimer devant des journalistes est en effet un exercice périlleux auquel il est nécessaire de se préparer avec des journalistes expérimentés.

PROGRAMME

Le media training enseigne les techniques utilisées par les professionnels des médias. Spécialement conçu pour les personnes ayant l'occasion de s'exprimer en public, notre coaching personnalisé de « media training » vous permettra :

- De comprendre et d'approprier les techniques journalistiques,
- De maîtriser la prise de parole médiatique et d'éviter les pièges de l'interview,
- D'élaborer un message efficace et percutant,
- D'optimiser votre image, votre voix et votre gestuelle.

Intervention dans la collectivité

- Prise du brief,
- Préparation d'exercices basés sur la situation vécue par l' élu,
- Entraînement en réel,
- Débriefing immédiat et coaching sur les points d'amélioration.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
Cabinet,
Directeurs/trices de la
Communication,
Cadres territoriaux

Communiquer avec les médias et optimiser ses relations presse

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux des relations médias pour votre institution,
- Choisir les médias adaptés à vos ressources et à votre message,
- Comprendre les attentes des journalistes,
- Construire des outils de relations presse.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
Cabinet,
Directeurs/trices de la
Communication,
Cadres territoriaux

PROGRAMME

- Les différents types de médias,
- Les citoyens, les élus et les médias,
- Focus sur les spécificités en matière de communiqués et de dossiers de presse, pilotage de ses RP,
- L'intégration des relations médias à vos actions de communication : quelle(s) stratégies pour quel(s) message(s) ?
- Utiliser les opportunités du web et des réseaux sociaux,
- Appréhender les demandes d'interviews et de témoignages,
- Instaurer une relation de confiance avec les médias : devenir source d'information et de proposition,
- Gérer un conflit avec les médias.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Élu-e-s et Web politique : savoir communiquer sur Internet

OBJECTIFS

- Comprendre et maîtriser les principaux enjeux des réseaux sociaux,
- Développer sa stratégie web, fidéliser les internautes,
- S'approprier les outils web, en percevoir les potentialités et les limites.

PROGRAMME

- Médias et réseaux sociaux : de quoi parle-t-on ?
- Approche participative et collaborative, impact organisationnel pour l'élu,
- Panorama des principaux réseaux sociaux,
- Comment développer et fidéliser ?
- Stratégie, référencement, marketing politique : horizons et limites,
- Séquence d'exercice pratique : création et analyse d'outils web,
- Évaluation de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
Cabinet,
Directeurs/trices de la
Communication,
Cadres territoriaux

Initiation aux usages et enjeux du Numérique

OBJECTIFS

- S'approprier les usages numériques liés à la dématérialisation, dans le respect des questions éthiques, juridiques et déontologiques.
- Appréhender les enjeux sociaux et juridiques du numérique.
- Identifier les acteurs de son territoire et réfléchir à sa politique locale d'inclusion numérique.

PROGRAMME

- Les problématiques de la dématérialisation
 - La fracture numérique (physique / socio-cognitive)
 - L'inclusion numérique (et exclusion numérique)
- Stratégie Nationale / Locale d'Inclusion Numérique
 - Structures nationales œuvrant pour un numérique inclusif
 - Dispositifs nationaux
 - Les espaces publics numériques
 - Les tiers-lieux
- Accès aux données personnelles, éthique et protection des personnes
 - Définition des données personnelles et respect de la confidentialité
 - Droits et protection liés aux données personnelles
 - Responsabilité professionnelle et secret professionnel
 - Protection des personnes vulnérables
 - Particularité de l'accompagnement des seniors
- : création et analyse d'outils web
- Évaluation de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
Cabinet,
Directeurs/trices de la
Communication,
Cadres territoriaux

Économie numérique dans les territoires

- ▶ **Effets du Numérique**
- ▶ **Numérique éducatif**
- ▶ **Données publiques locales**
- ▶ **Couverture mobile**
- ▶ **Énergie & Numérique**
- ▶ **SmartCity**

Effets du Numérique sur l'économie dans les territoires

OBJECTIFS

Le Numérique ne cesse de se développer dans notre quotidien allant même jusqu'à remettre à plat les différents modèles économiques. Aussi il n'est pas utopique de considérer le Numérique comme le premier de cordée d'une quatrième révolution industrielle avec une organisation très scientifique du travail.

Toutefois, on ne peut occulter son impact sur le marché du travail, et dans un même temps son apport en matière d'innovation et d'avancées dans nos secteurs d'activité ; les transmutations qu'il produit nous amènent aujourd'hui à nous interroger sans faux-semblant sur l'équilibre économique et humain des territoires.

Répondre aux inquiétudes et interrogations des élus, leur permettre d'appréhender les clés d'analyse et d'interpréter les enjeux majeurs du Digital dans l'économie et le rôle tempérant des collectivités locales et territoriales dans ces mutations sont les interrogations auxquelles la **Mission Ecoter** répond au travers de cette formation.

PROGRAMME

- Transition numérique : nécessité et enjeux,
- Quelques exemples d'impact du numérique sur l'économie,
- Quelle implication dans les écosystèmes de services complémentaires et interconnectés ?
- Quelle feuille de route pour l'élu-e ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par les formateurs, échanges entre auditeurs.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Numérique éducatif Comment créer les conditions du changement ?

OBJECTIFS

- Répondre aux collectivités, à leurs besoins, leurs interrogations et leurs attentes,
- Permettre d'avoir les « clés » de la réussite d'un projet numérique concerté en partenariat avec les instances académiques de l'Éducation nationale.

PROGRAMME

Les enjeux de l'intégration du numérique à l'Ecole

Comment créer les conditions du changement ? (partie 1)

- Créer les conditions du changement au sein des écoles et établissements scolaires,
- Comment mettre en œuvre les conditions qui favorisent les changements ?
- Comment intégrer le numérique dans les pratiques pédagogiques ?
- Les freins potentiels et les facteurs de changement.

Comment créer les conditions du changement ? (partie 2)

- L'importance des ressources numériques dans l'évolution des pratiques,
- Du scolaire à l'extra-scolaire, quelle cohérence pour les politiques numériques des collectivités ?
- Repenser l'aménagement des salles : concevoir des bâtiments scolaires adaptés,
- Coordination institutionnelle : les conditions d'une vision partagée,
- L'évaluation d'une politique numérique pour l'éducation,
- Enjeux et finalités de l'évaluation,
- Méthodes et outils pour l'évaluation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Données publiques locales : nouvelles obligations nouvelles opportunités

OBJECTIFS

- Répondre aux questions relatives aux conditions de protection et d'usage des données devient crucial,
- Consulter les nouvelles obligations importantes aux acteurs publics pour la gestion de leurs données,
- Faire un tour d'horizon des enjeux et acteurs, en s'appuyant sur des cas pratiques, pour préparer ses projets.

PROGRAMME

- Les enjeux liés aux données publiques,
- Le contexte réglementaire et institutionnel,
- La protection des données dans la ville connectée,
- L'écosystème des données publiques,
- Comment initier une démarche 'données' dans sa collectivité ?
- Quelle stratégie adopter ?
- Études de cas.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.



Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

L'Ecosystème du data management: s'y retrouver dans toutes ses composantes

OBJECTIFS

Cette formation, destinée aux élu-e-s et aux cadres qui souhaitent appréhender le sujet de la donnée (« Data ») leur permettra de :

- Mesurer les enjeux liés à la donnée dans la digitalisation,
- Connaître les missions et les rôles des acteurs du Data Management
- Comprendre les méthodes et outils mis en œuvre dans les nouveaux métiers de la Data.

PROGRAMME

▸ Le Data Management : pourquoi et qu'est-ce ?

Un exposé du contexte et des raisons qui ont conduit aujourd'hui à la prééminence du sujet « Data » dans les organisations et leur digitalisation, ainsi qu'à l'émergence des métiers associés

▸ **Les types de données** : du vocabulaire pour savoir ce qui se cache exactement derrière les mots (données de référence, données maîtres, Big Data, etc...) et les utiliser à bon escient

▸ **La gouvernance des données** : comment s'organiser pour maîtriser les risques associés à la massification des données, à la complexification croissante de leurs traitements, ainsi qu'au respect des réglementations

▸ **Gestion de la qualité des données** : quelle démarche pour atteindre le niveau minimum de qualité des données, indispensable pour réussir sa digitalisation

▸ **Méthode et outils** : un aperçu des moyens mis en œuvre dans le Data Management

▸ **Notions d'architecture** : quelques notions sur les architectures des systèmes d'information, essentielles quand on aborde donnée et que l'on a à travailler avec des techniciens du sujet

▸ **Sécurité et protection des données** : un zoom sur la sécurité et le Règlement Général de Protection des Données Personnelles (RGPD)

▸ Quelles évolutions ?

Pour conclure, la mise en perspective d'un sujet encore en devenir adopter ?

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Archivage numérique : dématérialiser les actes administratifs en toute sécurité

OBJECTIFS

- Maîtriser le concept, les enjeux et le cadre légal de l'archivage électronique en collectivité,
- Appréhender les différentes solutions technologiques d'archivage électronique et leurs niveaux de sécurité,
- Disposer d'une méthodologie et d'outils opérationnels dans la mise en œuvre de son projet d'archivage électronique.

PROGRAMME

Les fondamentaux de l'archivage électronique

- Maîtriser les concepts, comprendre les objectifs et bien appréhender les enjeux de l'archivage électronique,
- Panorama normatif : maîtriser les principaux textes de référence (lois, décrets, normes et référentiels applicables) et les contraintes juridiques.

Les technologies d'archivage électronique : solutions et niveau de sécurité

- Panorama des solutions matérielles et progiciels,
- Archiver soi-même ou recourir à un tiers ? Coûts, avantages et inconvénients de l'externalisation,
- La sécurisation des solutions d'archivage électronique proposées,
- Mettre en œuvre sa solution d'archivage : méthodologie et organisation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas concrets, conseils et simulations.



Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Le cadre réglementaire européen en matière de numérique et les évolutions en cours (RGPD, e-privacy...)

OBJECTIFS

- Faire le point sur les enjeux réglementaires liés au numérique,
- Passer en revue les dossiers en cours au niveau européen,
- Rappeler les circuits de décision communautaires,
- Détailler les changements induits pour les organisations,
- Comprendre ce qui attend les collectivités,
- Aborder les mesures à prendre pour être à jour.

PROGRAMME

- Comprendre la logique des politiques européennes en matière de numérique,
- Aborder le cadre national actuel en matière de numérique,
- Comprendre les nouveaux principes de protection des données,
- Connaître l'objectif et le périmètre du RGPD,
- Maîtriser les enjeux et les impacts pour l'entreprise ou la collectivité,
- Être informé des droits des personnes en matière de données personnelles,
- Connaître les risques juridiques, les obligations et les sanctions qui pèsent sur l'entreprise,
- Aborder la stratégie de mise en conformité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas concrets, conseils et simulations.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

THD Radio : des moyens pour les collectivités d'améliorer la connectivité de leurs territoires

OBJECTIFS

L'accès à un réseau radio, mobile ou fixe, performant, aussi bien en couverture qu'en qualité, constitue un enjeu majeur de la compétitivité et de l'attractivité des territoires. La signature le 15 janvier 2018 d'un accord historique entre le gouvernement, l'Arcep et les opérateurs mobiles pour accélérer la couverture numérique des territoires a de ce fait représenté une étape importante dans l'objectif annoncé par le Président de la République de garantir une couverture fixe à haut et très haut débit en 2022 à l'ensemble du territoire. Par ailleurs le développement des technologies hertziennes (dites aussi radio) pour améliorer la couverture fixe, en attendant la fibre optique, est une réalité encore méconnue par les acteurs du territoire.

- Comprendre la couverture mobile, de la 2G à la 4G,
- Les différents programmes d'amélioration de la couverture mobile (« zones blanches », « 800 sites », ...) et les répercussions de l'accord du 15 janvier 2018,
- Les enjeux de la couverture 5G,
- Qu'est-ce que la 4G fixe, qu'est-ce que le THD Radio ? Les perspectives des déploiements dans chacune de ces technologies,
- Appréhender le rôle que peuvent jouer les collectivités dans la promotion à un accès à un réseau radio performant.

PROGRAMME

- Notions techniques de base concernant la couverture mobile, 2G, 3G, 4G,
- Réglementation et rôle des différents acteurs (Arcep, Etat, Agence du Numérique, Opérateurs),
- Le New Deal de janvier 2015 et ses premiers effets,
- Le champ d'action des collectivités territoriales,
- Les enjeux de la 5G,
- Le THD radio en appui de la couverture fixe : notions techniques RTTH, 4G Fixe : atouts et limites,
- Quel complément par rapport à la fibre optique ?
- Licence RTTH ouvertes aux collectivités territoriales : faut-il y aller ? Pour en faire quoi ? Comment obtenir une licence ?

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Quelles opportunités pour les collectivités, les territoires et les administré-e-s ?

OBJECTIFS

- Expliquer aux élu-e-s et aux cadres des collectivités, pourquoi et comment les transitions, énergétique et numérique, vont changer la cité et la vie locale,
- Quelles politiques impactées (finances publiques, fiscalité, aménagement, habitat, transports, qualité de vie, vie locale...) ?
- Éclairer les élu-e-s et les services sur les opportunités financières et politiques qu'offre cette double transition, pour leur collectivité et leurs administrés.

PROGRAMME

Une transformation en profondeur

- Pourquoi et comment la transition énergétique change la ville et la société ?
- Comment en faire une opportunité pour les communes et les administrés ?
- Loi française et feuille de route européenne.

Transitions énergétique et numérique

- Quelles politiques impactées (finances publiques, fiscalité, aménagement, habitat, transports, qualité de vie, vie locale...) ?
- Comment faire mieux en faisant des économies de fonctionnement ?

Production d'EnR et efficacité énergétique

- Quelles solutions innovantes dans l'intérêt des communes et des administrés ?
- Meilleur partage des bénéfices (Economie circulaire de l'énergie),
- Solutions modernes d'efficacité énergétique (raccourcir les temps d'amortissement des investissements).

Transitions énergétique et numérique

- Comment ces transitions convergent et transforment nos communes ?
- La smart city. Pourquoi ? Comment ? Quelle méthode ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas concrets, conseils et simulations.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

La smart city : comment la créer et la protéger ?

OBJECTIFS

- De nombreux territoires veulent s'engager dans une démarche de « smart city », ville ou territoire intelligents. Mais quelles en sont les différentes approches et ses dimensions.
- Cette formation vise à fournir aux décideurs et acteurs, sur une journée, une compréhension de ce que recouvre un projet de « smart city », les choix à effectuer, la stratégie à mettre en œuvre et les défis à relever.
- Elle vise à identifier les outils indispensables à la protection de la « smart city » afin de protéger les structures du projet et les données recueillies.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

PROGRAMME

➤ Qu'est-ce qu'une « smart city » ?

Les différents concepts
Le décideur et les acteurs (élu-e-s, cabinet, cadres, citoyens)
Les partenaires (opérateurs, entreprises)

➤ La stratégie à définir et à mettre en œuvre

Les différentes options de « smart city » et leurs déclinaisons
Le pilotage et la conduite du projet
Les relations avec les acteurs

➤ Les enjeux du numérique dans la « smart city »

Les outils de contrôle et de transmission des données
Les obligations réglementaires
Les attaques contre les collectivités

➤ La sécurisation des « smart cities »

La protection des outils de contrôle de la « smart city »
La protection des données de la collectivité et personnelles
L'organisation générale des services

➤ Le retour sur investissement de la « smart city »

Les objectifs et choix budgétaires à identifier
Les principaux gains budgétaires et environnementaux
Qu'est-ce qu'un marché public ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique d'un futur projet concret de « smart city » ou ville intelligente. Des cas pratiques seront présentés

Quel modèle pour les villes périurbaines ?

OBJECTIFS

- ▷ Découvrir les innovations Smart City s'appuyant sur l'internet des objets,
- ▷ Comprendre les enjeux liés à ces innovations pour les territoires périurbains et ruraux,
- ▷ Entrevoir tout ce que l'on peut faire à l'échelle des petits territoires, sur l'existant et sur les nouveaux projets d'aménagement, dans une démarche d'innovation réaliste.

PROGRAMME

- ▷ Introduction à la Smart City et tour d'horizon sur les cas pratiques s'appuyant sur l'internet des objets,
- ▷ Les nouveaux réseaux bas débits pour objets connectés, un levier pour l'innovation dans les territoires périurbains et ruraux,
- ▷ Retour d'expérience sur le Living Lab de Limours,
- ▷ Les clefs d'une démarche d'innovation territoriale réaliste.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas concrets, conseils et simulations.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

La cybersécurité : présentation et enjeux

OBJECTIFS

Avec le développement du numérique et la multiplication des objets connectés dans la vie courante, la cybersécurité devient l'une des sources majeures de préoccupation des acteurs publics ou privés.

Les attaques informatiques se multiplient, avec des objectifs plus ou moins frauduleux ou tout simplement de destruction de données. Les collectivités engagées dans une démarche de ville intelligente n'échappent pas à ce phénomène.

Cette formation a pour objet de présenter les différents aspects de la numérisation des collectivités et les principales cybermenaces identifiées, ainsi que les mesures à mettre en œuvre pour se protéger.

PROGRAMME

➤ Qu'est-ce la cybersécurité ?

Les évolutions successives de l'informatique vers le numérique
La construction d'un monde relié uniquement par le numérique.

➤ Les enjeux du numérique pour les collectivités

Quelle place pour les décideurs, les acteurs (cadres, entreprises) et les citoyens dans cet univers ?

Quels sont les partenaires de l' élu (opérateurs, cabinets) ?

Les obligations réglementaires mises en place

➤ La cybersécurité des villes intelligentes

Les différents types de villes intelligentes et leurs déclinaisons

Exemples d'attaques contre les collectivités

Quelles données à protéger et avec quels outils ?

Qui peut aider à protéger les données de la collectivité ?

➤ Les défis de la cybersécurité

Les principales cybermenaces et les réponses à mettre en œuvre après une attaque (outils de remédiation)

La protection des espaces intelligents

La formation des élus et des personnels

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche globale et pragmatique d'un domaine incontournable dans la stratégie des collectivités. Des cas pratiques seront présentés..

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Comment appréhender la transition numérique et penser nos territoires de demain ?

OBJECTIFS

➤ Appréhender la révolution numérique mondiale en cours et montrer en quoi celle-ci modifie le système de gouvernance de nos territoires et réinterroge le sens des politiques publiques locales

PROGRAMME

- Qu'est-ce que la révolution numérique ? Ses impacts sur la conduite des projets de territoire et des politiques locales
- Les objectifs visés par une démarche de « territoires intelligents » : comment anticiper et ne pas subir ?
- Les impacts juridiques et éthiques de « l'open data » ?
- Comment re-imaginer les partenariats « publics-privés » en matière de gestion des données locales ?
- Les modes de la gouvernance numérique locale : quelle place pour le citoyen ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation reposera sur des exposés, l'étude d'expériences et un échange avec les participants.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Finances Locales, Développement économique & Marchés publics

- ▶ **Finances locales**
- ▶ **Développement économique**
- ▶ **Marchés publics**

Optimiser son organisation budgétaire et comptable

OBJECTIFS

- Connaître les règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités et établissements publics locaux,
- Appréhender concrètement les conséquences de ces dispositions sur la gestion budgétaire et financière de la collectivité,
- Faire le lien, concrètement, entre ces dispositions réglementaires et les procédures internes de la collectivité,
- Offrir des références théoriques et un langage commun permettant une bonne application des procédures budgétaires et comptables élaborées en interne.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

PROGRAMME

- Le cadre juridique et les principes budgétaires et comptables,
- Le fonctionnement et le contenu des nomenclatures comptables,
- Les documents budgétaires et comptables,
- Les procédures optimales pour sécuriser les prévisions et l'exécution des budgets locaux,
- Les contrôles pesant sur les budgets et les comptes des collectivités.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Élaborer une stratégie de maîtrise des charges

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la maîtrise des dépenses publiques et des charges (fonctionnement),,
- Connaître les différents axes possibles,
- Arrêter une stratégie d'économies de gestion,
- Mettre en place les outils de pilotage,
- Évaluer sa politique de maîtrise des charges,
- Accompagner le changement.

PROGRAMME

- S'interroger sur les modes de gestion et les modes d'intervention,
- Définir son périmètre d'intervention en relation avec ses objectifs,
- Maîtriser les charges par grandes catégories,
- Mettre en place des procédures de contrôles de la dépense,
- Générer des économies à organisation constante,
- Générer des économies par les gains de productivité,
- Évaluer et prioriser ses politiques publiques,
- Élaborer des procédures d'exécution comptable pour sécuriser la dépense.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Comprendre et maîtriser les écritures comptables de fin d'exercice

OBJECTIFS

- Connaître les opérations comptables complexes et les diverses opérations d'ordre à passer pour une bonne fiabilité des comptes,
- Comprendre les logiques de fonctionnement de ces opérations,
- Savoir les passer et les contrôler,
- Mettre en place un guide des procédures comptable et financier.

PROGRAMME

- Appréhender l'importance de l'exécution comptable pour une bonne gestion du patrimoine de la collectivité,
- Gérer les opérations comptables complexes,
- Les opérations liées au caractère patrimonial des budgets
 - Les opérations comptables liées à la fin des exercices budgétaires,
 - Les liens entre les différents exercices budgétaires,
 - Le pilotage des résultats comptables,
- Optimiser l'exécution comptable.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Savoir analyser le compte administratif

OBJECTIFS

- Connaître le contenu du compte administratif,
- Savoir lire et décrypter les principales pages,
- Savoir réaliser une analyse et poser un diagnostic,
- Savoir communiquer sur la présentation du compte administratif.

PROGRAMME

- L'analyse des résultats comptables,
- Les réalisations sur plusieurs années par grands secteurs d'activité (fonction budgétaire, compétences ou politique publique),
- L'analyse budgétaire par nature (chapitre budgétaire),
- L'évolution de la situation financière à partir du compte administratif,
- L'analyse financière complémentaire à partir du compte de gestion,
- L'analyse des conditions de gestion de la dette et de la trésorerie.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Élaborer et gérer sa stratégie financière de moyen terme

OBJECTIFS

- Analyser l'évolution des comptes d'une collectivité territoriale,
- Identifier les facteurs de risques financiers et les marges de manœuvre disponibles,
- Élaborer et gérer une stratégie financière de moyen terme,
 - Maîtriser les techniques et les outils de l'analyse financière,
- Comprendre le schéma de financement d'une collectivité territoriale,,
- Anticiper les évolutions financières de moyen terme d'une collectivité territoriale,
- Élaborer une stratégie financière de long terme en choisissant des indicateurs-clés,
- Évaluer la sensibilité de la stratégie financière en intégrant les aléas de l'environnement,
- Connaître les outils de communication financière liés à ces analyses pluriannuelles.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

PROGRAMME

- Le cadre législatif et réglementaire de la comptabilité publique et le rappel de la structure budgétaire d'une collectivité territoriale,
- L'analyse budgétaire à partir du compte administratif,
- L'analyse financière rétrospective,
- L'analyse financière prospective et l'élaboration d'une stratégie financière de moyen terme :
 - Les principes de l'analyse financière prospective,
 - Les méthodes de l'analyse financière prospective,
 - Les méthodes d'élaboration d'une prospective financière,
 - Le passage de la prospective à la stratégie financière.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Optimiser la gestion de la dette et de la trésorerie

OBJECTIFS

- Maîtriser les principales règles applicables à la gestion de la dette et de la trésorerie,
- Comprendre les enjeux et les fondements de la gestion de la dette et de la trésorerie,
- Connaître les outils permettant d'optimiser la gestion de la dette et de la trésorerie,
- Maîtriser les principes de négociation avec un partenaire bancaire,
- Mesurer l'importance d'une gestion de la trésorerie à flux tendu,
- Appréhender les différents risques liés au financement par la dette,
- Organiser des mises en concurrence pour obtenir des financements à court (lignes de crédit) et long terme (emprunts),
- Impulser et suivre une politique de gestion active de la dette,
- Comprendre le fonctionnement des principaux produits financiers proposés aux collectivités territoriales,
- Analyser son encours de la dette et mesurer son exposition aux risques de taux.

PROGRAMME

- Le cadre juridique et budgétaire de l'emprunt et de la trésorerie des collectivités locales,
- Les différents objectifs de la gestion de la dette et de la trésorerie et les stratégies d'endettement,
- La formation des taux et la typologie des produits bancaires,
- Les techniques de gestion active de la dette,
- Les outils d'optimisation de la trésorerie.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Connaître et gérer des Partenariats Public-Privé

OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux des PPP et en évaluer l'intérêt,
- Connaître les différentes formes juridiques que peuvent prendre les PPP,
- Identifier les différents montages juridiques et financiers les mieux adaptés aux problématiques à résoudre et aux biens à construire,
- S'approprier la méthodologie de mise en œuvre d'un partenariat public privé,
- Comprendre le contexte et les objectifs des contrats de partenariat public-privé ainsi que leur régime juridique,
- Connaître la méthode d'évaluation de l'opportunité de recourir aux PPP par rapport à une réalisation en maîtrise d'ouvrage publique,
- Connaître et utiliser les mécanismes de l'actualisation financière,
- Connaître le régime juridique applicable à chaque type de partenariat,
- Maîtriser les règles particulières relatives aux contrats de partenariat,
- Connaître les multiples facettes des contrats de partenariat (juridiques, financières, comptables et fiscales...).

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

PROGRAMME

- Connaître la définition et le contenu des Partenariats Public-Privé (PPP),
- Comprendre l'évolution juridique et historique des PPP,
- Maîtriser les méthodes d'évaluation de l'intérêt de recourir aux contrats de partenariat,
- Maîtriser le fonctionnement des PPP.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Élaborer une stratégie de maîtrise des charges

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la maîtrise des dépenses publiques et des charges (fonctionnement),
- Connaître les différents axes possibles,
- Arrêter une stratégie d'économies de gestion,
- Mettre en place les outils de pilotage,
- Évaluer sa politique de maîtrise des charges,
- Accompagner le changement.

PROGRAMME

- S'interroger sur les modes de gestion et les modes d'intervention,
- Définir son périmètre d'intervention en relation avec ses objectifs,
- Maîtriser les charges par grandes catégories,
- Mettre en place des procédures de contrôles de la dépense,
- Générer des économies à organisation constante,
- Générer des économies par les gains de productivité,
- Évaluer et prioriser ses politiques publiques,
- Élaborer des procédures d'exécution comptable pour sécuriser la dépense.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Piloter sa masse salariale

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la maîtrise des dépenses publiques et des charges (fonctionnement),
- Connaître les différents axes possibles,
- Arrêter une stratégie d'économies de gestion,
- Mettre en place les outils de pilotage,
- Évaluer sa politique de maîtrise des charges,
- Accompagner le changement.

PROGRAMME

- Les éléments constitutifs de la masse salariale,
- L'identification des causes possibles expliquant l'évolution de la masse salariale,
- Le pilotage de l'évolution de la masse salariale,
- Du pilotage de gestion au pilotage stratégique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Mettre en place un pilotage de gestion performant

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux du pilotage ou contrôle de gestion,
- Connaître les outils,
- Savoir définir des objectifs,
- Savoir choisir des indicateurs correspondant aux objectifs,
- Connaître les phases et méthodes de mise en place d'un pilotage de gestion,
- Savoir réaliser, diffuser et commenter des tableaux de bord des charges,
- Accompagner le changement.

PROGRAMME

- La démarche du contrôle de gestion,
- L'élaboration d'outils de pilotage,
- Mobiliser, associer son équipe, et animer sa démarche,
- La définition des objectifs,
- La réalisation de tableaux de bord,
- L'analyse des tableaux de bord et l'explication des écarts,
- La diffusion des tableaux de bord et la communication.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Appréhender les flux financiers entre communes et communautés financées par la fiscalité professionnelle unique (FPU)

OBJECTIFS

- Connaître les principes de financement par la FPU,
- Appréhender les articulations et multiples interconnexions entre les budgets des communes et celui du groupement,
- Mesurer l'importance d'élaborer un pacte financier communautaire,
- Identifier, dans leurs budgets, les flux financiers en provenance ou à destination du groupement,
- Comprendre les facteurs d'évolution de chacune de ces sommes,
- Prendre part aux négociations sur l'évaluation des charges transférées et sur les critères de répartition de la DSC.

PROGRAMME

- Mesurer les interdépendances financières et fiscales entre communautés à FPU et communes,
- Élaborer la stratégie financière du groupement à FPU :
 - Les points-clés de la stratégie financière d'un EPCI à FPU,
 - Les stratégies financières envisageables et les conséquences induites par des stratégies non coopératives,
 - La nécessité de mettre en place un pacte financier pour une bonne gouvernance communautaire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Générer des économies d'échelle : du bon usage de l'intercommunalité

OBJECTIFS

- Connaître les différents types de structures intercommunales,
- Appréhender les différentes possibilités de mutualiser les moyens,
- Générer des économies d'échelle et en connaître les risques,
- Mettre en place des outils de partage des charges entre les communes et la structure intercommunale.

PROGRAMME

- Les différents types d'intercommunalité,
- Les risques financiers liés à une mauvaise utilisation de l'intercommunalité**
- La question des doublons administratifs,
 - La question de l'ajustement à la hausse des niveaux de service,
 - La question du partage optimal des ressources en TPU,
 - La problématique de la maîtrise des arbitrages à rendre.

Les conditions à remplir pour optimiser le fonctionnement

- La gestion des réseaux,
- La mutualisation des services,
- Le pacte financier communautaire pour un partage équitable de la ressource.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Transferts de compétences : aspects juridiques et financiers l'intercommunalité

OBJECTIFS

- Connaître les règles juridiques de transfert des compétences d'une commune à une structure intercommunale,
- Connaître les conséquences d'un transfert de compétences,
- Connaître les outils financiers,
- Réaliser une évaluation des charges transférées.

PROGRAMME

- L'émiettement communal et ses conséquences,
- Des règles de fonctionnement communes,
- Les principes financiers,
- La nature des compétences transférées,
- Les modalités de transfert des compétences et la question de la détermination de l'intérêt communautaire,
- Les modalités d'exercice des compétences transférées,
- Les conséquences juridiques et patrimoniales de la création d'un EPCI ou de l'extension des compétences.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Le financement de l'intercommunalité et la définition d'une stratégie financière globale pour le territoire

OBJECTIFS

- Connaître les différentes structures intercommunales et leurs modes de financement,
- Connaître les règles de fonctionnement de la DGF intercommunale,
- Optimiser le rendement de la DGF,
- Réussir un lissage de la fiscalité,
- Mettre en place un pacte financier et fiscal communautaire.

PROGRAMME

LE CADRE FINANCIER DE L'INTERCOMMUNALITE DE PROJET

- Le régime des dotations de l'Etat versées aux groupements à fiscalité propre,
- La fiscalité propre additionnelle,
- La fiscalité Professionnelle Unique (FPU),
- La mise en place de la fiscalité Professionnelle Unique (FPU),
- Les bouleversements induits par la FPU,
- Les points clés de la stratégie financière d'un EPCI à FPU,
- Les stratégies financières envisageables et les conséquences induites par des stratégies non coopératives,
- Le pacte financier communautaire : un outil indispensable pour une bonne gouvernance,
- L'analyse financière de la communauté à FPU pour mieux piloter et réorienter sa stratégie financière.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Gérer ses relations juridiques et financières avec les satellites : associations et sociétés d'économie mixte

OBJECTIFS

- Positionner et comprendre le rôle des SEM et associations dans la gestion publique locale,
- Maîtriser les aspects juridiques et financiers des relations entre satellites et collectivités locales,
- Comprendre les spécificités du monde associatif et les spécificités de l'économie mixte,
- Appréhender les risques spécifiques liés aux relations entre collectivités territoriales et leurs satellites,
- Qualifier les différents types de relations d'une collectivité locale avec une SEM ou une association,
- Maîtriser les outils permettant un contrôle de l'action de la SEM ou des associations,
- Définir une stratégie de relation et de contrôle des risques liés aux satellites (SEM et associations).

PROGRAMME

- Les collectivités locales et leurs satellites,
- Les relations juridiques et financières des collectivités territoriales avec les associations,
- Les relations juridiques et financières avec les SEM.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Construire et gérer un budget sous contrainte : optimiser la dépense publique locale

OBJECTIFS

- Parvenir à identifier et optimiser les leviers d'économies et de ressources (fiscalité, dotation, budget) pour la collectivité,
- Disposer des informations et outils permettant de réduire les dépenses de la collectivité et de pallier les baisses des dotations,
- Professionnaliser la fonction achats de la collectivité.

PROGRAMME

- Maîtriser le nouvel environnement financier local, détecter les contraintes et les opportunités,
- Piloter la ressource locale (fiscalité, dotations, péréquation),
- Optimiser la dépense, au service du territoire (fonctionnement mutualisation, investissement, sources d'économie potentielles, montages contractuels (DSP, PPP...)).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique et échanges avec les participants. Les participants peuvent apporter sur place le budget de leur collectivité.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Définir et mettre en place une stratégie locale en utilisant des nouveaux outils d'actions économiques et financiers

OBJECTIFS

- Comprendre la complexité des systèmes financiers et économiques et de leurs régulations,
- Critiquer les idées reçues en économie,
- Promouvoir le niveau local dans les politiques macro-économiques.

PROGRAMME

Comprendre

- Les rôles controversés des dettes et de la dépense publique mondiale dans la croissance et dans la lutte contre les inégalités,
- Le système monétaire mondial et les politiques de Quantitative Easing,
- L'utilité des nouvelles modélisations macro-économiques pour la stratégie locale.

Définir des nouveaux outils

- La difficulté d'être un pays avancé dans un mouvement de convergence des systèmes sociaux et environnementaux,
- Les nouvelles approches économiques pour une croissance inclusive, pour la transition énergétique, et pour faire face à une nouvelle crise.

Influencer

Quelle stratégie d'influence locale pour peser sur les outils de régulations économiques et financières ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation met à disposition les nouveaux outils et techniques d'analyse issus de travaux de l'OCDE depuis 2012 pour tirer les enseignements de la crise financière.

Cette formation se tiendrait au château de la Muette, en fonction de la disponibilité des dates retenues et mobiliserait des experts de l'OCDE.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Financements européens : quelles opportunités pour ma collectivité ?

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement, les enjeux et le cadre d'intervention des financements européens,
- Identifier les différents programmes et fonds mobilisables sur son territoire,
- Maîtriser les règles essentielles à la mise en œuvre d'une opération cofinancée par des fonds européens.

PROGRAMME

- Le cadre financier de la stratégie UE 2014-2020 et les politiques régionales de l'Union Européenne,
- Acteurs et principes d'intervention des financements européens,
- Présentation des fonds structurels (FEDER, FSE, FEADER, FEAMP...) et des programmes d'action communautaire,
- Projets éligibles : préparation, suivi et contrôle,
- Etude de cas sur l'identification des financements pertinents mobilisables pour vos projets.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Les clés de la réussite d'un Tiers-Lieu en milieu rural ou péri-urbain

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux du rapprochement emploi/habitat,
- Évaluer le dimensionnement et les perspectives de votre projet,
- Choisir le modèle économique adapté à votre contexte local,
- Maîtriser les fondamentaux de gestion, d'exploitation, de communication.

PROGRAMME

Contexte et enjeux dans les territoires ruraux et péri urbains

- Tiers-Lieux, origines, typologies, tour d'horizon,
- Avantages pour les territoires, pour les usagers,
- Spécificités des Relais d'entreprises en réponse aux nouvelles formes de travail et de coopération.

Faisabilité et dimensionnement de mon Tiers-Lieu

- Perspectives de marché / Évolution des offres / Attentes des habitants,
- Étude du potentiel d'usagers : actifs hors résidence et entrepreneurs à domicile,
- Approche financière : bâtiment en construction ou en rénovation / découverte des aides publiques,
- Aménagement des espaces, équipement TIC, bureautique,
- Modèles économiques.

Pour une exploitation rentable et sereine

- Gestion : tableau de bord d'activité, administration, contrats de location types, petits travaux...
- Organisation : ergonomie et aménagement des locaux, gestion au quotidien, services,
- Actions commerciales.

Communication & animation

Plan de communication aux différents stades du projet (étude, inauguration, développement).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Pour un achat public performant et durable

OBJECTIFS

- Maîtriser les outils concourant à la performance des achats publics,
- Faire de l'achat public un levier d'optimisation de la dépense.

PROGRAMME

- Définir les besoins de la collectivité et maîtriser le cycle des achats,
- Se doter d'un plan de performance achats, qualité, coûts et/ou délais,
- Conduite et animation des projets achat, de la planification à l'exécution,
- Mesurer la performance,
- Maîtriser les coûts : massification, mutualisation et externalisation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux



- ▶ **Gestion & Action publiques locales**
- ▶ **Sécurité**
- ▶ **Environnement & développement durable**
- ▶ **Enjeux organisationnels & sociétaux**
- ▶ **Action sociale**

Le droit syndical et son application dans la FPT

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles du droit syndical pour un meilleur dialogue social,
- Prévenir les risques de contentieux.

PROGRAMME

Appréhender les conditions d'exercice du droit syndical

- Rappel du fondement du droit syndical et les nouveaux enjeux liés aux élections professionnelles du 6 décembre 2018,
- Les modalités pratiques et les moyens accordés aux OS,
- Le congé de formation syndicale.

La situation des représentants syndicaux

- Le libre choix de l'OS pour déterminer le titulaire du mandat syndical,
- Les différentes autorisations spéciales d'absence,
- Les autorisations d'absence relevant du crédit de temps syndical,
- Les décharges d'activités de service,
- La mise à disposition auprès d'une OS et le détachement.

Les garanties et obligations des représentants syndicaux

- La protection de l'agent exerçant des activités syndicales,
- Les limites à l'exercice du droit syndical,
- Le contrôle de l'employeur sur le respect des règles,
- La rémunération et les garanties de carrière pour les représentants syndicaux suite aux dispositions de la loi de déontologie.

Les relations employeurs/syndicats et l'importance du dialogue social

- Le droit de grève : le préavis, les limites de l'exercice de ce droit, service minimum et réquisition, le recensement des grévistes et la retenue pour grève,
- Négociation et concertation,
- Le droit d'ester en justice,
- Le fonctionnement des instances représentatives du personnel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.



Élu-e-s,
DRH

Les organismes représentatifs du personnel dans la FPT

OBJECTIFS

- Connaître les rôles et le fonctionnement des organismes représentatifs du personnel,
- Manager au quotidien en respectant les règles statutaires.

PROGRAMME

Rappel des principes généraux suite aux élections professionnelles du 06/12/2018

- La commission administrative paritaire (CAP) pour les fonctionnaires,
- La composition,
- Les compétences,
- Les règles de fonctionnement,
- Le conseil de discipline.

Les commissions consultatives paritaires (CCP) pour les contractuels

- La composition,
- Les compétences,
- Le fonctionnement,
- Le conseil de discipline.

Le comité technique

- La composition,
- Les compétences,
- Le fonctionnement.

Le CHSCT

- La composition,
- Les compétences,
- Le fonctionnement.

Focus : le plan de prévention des RPS

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.



Élu-e-s,
DRH

Les fondamentaux du statut territorial

OBJECTIFS

- Connaître les grands principes du statut de la FPT,
- Manager au quotidien en respectant les règles statutaires.

PROGRAMME

La FPT au sein de la FP

- Spécificités et organisation.

Les modes d'accès à la FPT

- Les conditions d'accès,
- Les modes de recrutement,
- Les différents types d'emplois : fonctionnaires et contractuels.

Droits, obligations et déontologie

- Les droits et obligations,
- Les nouveaux principes de déontologie,
- Cumul d'emplois et activités accessoires.

L'évolution du fonctionnaire et du contractuel

- Déroulement de carrière et positions administratives du fonctionnaire
- La gestion et l'évolution de situation du contractuel.

Temps de travail et gestion des congés

- Durée légale du temps de travail,
- Les congés et autorisations d'absence.

La rémunération

- La rémunération du fonctionnaire,
- La rémunération du contractuel.

La fin de fonctions

- Les différentes situations de fin de fonctions,
- La retraite.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation sera active et alternera apports théoriques, cas pratiques, échanges et conseils.



Élu-e-s,
DRH

Insécurité, sentiment d'insécurité et prévention de la délinquance : rôle et outils de l'élu local

OBJECTIFS

- Comprendre les concepts d'insécurité, de sentiment d'insécurité et de délinquance,
- Maîtriser les acteurs et les outils des politiques locales de sécurité,
- Élaborer une stratégie globale et donner une cohérence à son action.

PROGRAMME

- Appréhender l'insécurité, le sentiment d'insécurité et la délinquance,
- Maîtriser les outils et les dispositifs existants,
- Identifier et comprendre le rôle des différents acteurs et leurs positionnements,
- Identifier les leviers et stratégies les plus appropriés à son action, en fonction des spécificités de son territoire,
- Appréhender l'articulation entre les outils d'action et de prévention de la délinquance (police municipale, vidéosurveillance, cellules de veille, médiation sociale, CLSPD, aide aux victimes...),
- Élaborer une stratégie globale à partir de ces dispositifs.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Élu-e-s,
DGS,
DGA, Directeurs/trices
de Cabinet

Vidéosurveillance : maîtriser ses conditions juridiques et pratiques d'utilisation

OBJECTIFS

- Appréhender le cadre réglementaire de la vidéosurveillance et maîtriser les différentes procédures,
- Identifier les étapes et les choix essentiels dans le projet d'installation d'un système de vidéosurveillance.

PROGRAMME

- Le référentiel légal de la vidéo-protection,
- Les conditions d'efficacité d'un système de vidéosurveillance (diagnostic, stratégie, lieux d'implantation, matériel, personnel, protocoles d'intervention, méthodes d'évaluation),
- Les grands domaines d'application (transports, espaces urbains...) et leurs spécificités techniques,
- Budgets d'investissement et budgets d'exploitation-maintenance à prévoir,
- Contraintes légales : droit à l'image, conditions et structure d'exploitation, contraintes techniques et limites d'utilisation...
- Bien communiquer auprès des habitants sur la mise en place d'une vidéo-protection.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Élu-e-s,
DGS,
DGA,
Directeurs/trices de
Cabinet

Gestion de crise

Dans un contexte de crise (terroriste, climatique, sociale ou autre), il est nécessaire pour des Elu-e-s d'être en mesure d'organiser les réponses et de les faire valider.

Il est aussi essentiel de pouvoir manager les équipes dans l'action et d'être en mesure d'organiser l'après-crise. Enfin, il est indispensable pour les collectivités de pouvoir tirer toutes les conséquences d'une crise, notamment à travers l'aménagement des organisations.

OBJECTIFS

- Organiser les réponses et les faire valider,
- Manager les équipes dans l'action,
- En tirer les enseignements,
- Établir des procédures,
- Organiser l'après-crise,
- Aménager les organisations.

PROGRAMME

Qu'est-ce qu'une crise ?

Définition et contexte. Le recensement des problématiques, le bilan initial, établir son intention et sa ligne de management.

L'organisation nationale, régionale, départementale

Les structures nationales, régionales, départementales, le Centre Opérationnel Départemental (COD), l'organisation communale.

Le référent Crise dans une commune, pourquoi, comment, pour qui ?

Les choix possibles : avantages/inconvénients.

La présentation d'une cellule de crise

- La théorie, puis la posture adaptée à la réalité et aux contraintes contextuelles,
- La méthode de travail et les procédures,
- Présentation d'un référentiel, le schéma de management, les procédures.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Origine et contexte réglementaire, son contenu et sa mise en œuvre, les événements concernés, guides méthodologiques et logiciels.

La communication : interne et externe

- Méthodologie, exposé théorique, adaptation au contexte, échanges sur les pratiques, validation ou réfutation des propositions et des témoignages,
- Construction possible d'un exercice pratique avec mise en œuvre de la cellule gestion de crise.

Élu-e-s,
DGS,
DGA,
Directeurs/trices de
Cabinet

Sécurité incendie dans les bâtiments. Fondamentaux

OBJECTIFS

- Connaître les risques d'incendie dans les bâtiments et la réglementation applicable relative aux secteurs d'activités,
- Savoir préparer une commission de sécurité dans un établissement recevant du public (ERP).

PROGRAMME

- Généralités sur les incendies,
- L'incendie dans les bâtiments,
- Fondement de la sécurité incendie.

La prévention

- Définition,
- Objectifs,
- Les acteurs de la prévention.

Réglementation incendie

- Les secteurs d'activités,
- Les textes en vigueur,
- La réglementation relative aux ERP – Généralités.

Comment préparer une commission de sécurité ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants sur des cas concrets.

Élu-e-s,
DGS,
DGA,
Directeurs/trices de
Cabinet

Le plan de sauvegarde des œuvres et biens culturels

OBJECTIFS

- Connaître les risques d'incendie dans les bâtiments et la réglementation applicable relative aux secteurs d'activités,
- Connaître la démarche pour préparer un plan de sauvegarde des œuvres et biens culturels.

PROGRAMME

- Généralités sur les incendies,
- L'incendie dans les bâtiments,
- Fondement de la sécurité incendie.

La prévention

- Définition,
- Objectifs,
- Les acteurs de la prévention.

Réglementation incendie

- Les secteurs d'activités,
- Les textes en vigueur,
- La réglementation relative aux ERP – Généralités.

Le plan de sauvegarde des œuvres et biens culturels.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants sur des cas concrets.

Traitement et ramassage des ordures ménagères : un enjeu majeur pour les territoires

OBJECTIFS

- Cette formation est destinée à tous les Elus et les Fonctionnaires des communes, des intercommunalités et métropoles en charge de cette thématique.
- Elle va donner aux Elus et cadres en charge, une vision sur les enjeux environnementaux et économiques.
- Elle permet d'appréhender tous les principes, les techniques et les gestions proposés aux collectivités.
- Elle permet également aux décideurs de mieux comprendre les innovations, les possibilités offertes et donc les choix stratégiques à faire au sein d'une collectivité.

PROGRAMME

- Présentation du schéma de traitements des déchets
- Différents techniques et modalités offertes
- Les enjeux Environnementaux et Economiques
- Les choix d'une collectivité
- Les impacts

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants sur des cas concrets.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
services,
Technicien-ne-s

Les démarches environnementales : procédure et mise en œuvre

OBJECTIFS

- Connaître les démarches environnementales réglementaires et volontaires (PPR, Plan climat, chartes environnementales ou d'écologie urbaine...),
- Connaître les étapes de mises en œuvre (diagnostic, plan d'action, mise en œuvre, évaluation),
- Percevoir les avantages et les limites de la mise en œuvre d'une démarche environnementale,
- Adapter la démarche à l'échelle et au territoire local.

PROGRAMME

- Introduction aux démarches environnementales : définition, cadre réglementaire et démarches volontaires,
- La mise en œuvre d'une démarche en trois étapes, exemple d'une charte d'environnement,
- Les exemples de mise en œuvre de démarches environnementales sur le territoire français et aux différents échelons territoriaux : point sur les réussites et les limites de la démarche.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Présentation d'un support visuel composé essentiellement de cartes, de photographies, de tableaux et graphiques, etc.
- Présentation de vidéos courtes (de 3 à 10 min) pour la présentation d'étude de cas.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
services,
Technicien-ne-s

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable au cœur du projet local

OBJECTIFS

- Comprendre ce que le développement durable signifie pour un acteur territorial (responsabilité réglementaire, engagement volontaire...),
- Comprendre les principes fondamentaux du développement durable qui sont la participation, la transversalité, la coopération, l'évaluation et la gouvernance,
- Savoir comment se construit une démarche « classique » dite de « développement durable » de sa conception, à sa mise en œuvre et à son évaluation,
- Connaître les moyens existants pour mettre en place une démarche volontaire.

PROGRAMME

- Introduction au développement durable : définition, historique, et principes fondamentaux pour une application territoriale,
- La mise en œuvre d'une démarche en trois étapes, exemple d'un Agenda 21,
- Les exemples de mise en œuvre de démarches de développement durable sur le territoire français et aux différents échelons territoriaux : point sur les réussites et les limites de la démarche.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants sur des cas concrets.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
services,
Technicien-ne-s

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Risques littoraux/ environnement/urbanisme

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux transversaux de projets environnementaux et urbains en contexte littoral soumis à risques,
- Appréhender les impacts des choix de définition des politiques publiques par les différentes collectivités territoriales,
- Anticiper les évolutions et les conséquences financières.

PROGRAMME

- Comment générer le projet collectif ?
- Rappel des enjeux risques, environnement et urbanisme et des principaux textes faisant loi dans ces domaines,
- Comment générer une dynamique de projet en mode transversal sur de tels enjeux parfois contradictoires ?
- Retours d'expériences et d'expérimentations,
- Cas concrets et mise en situation des participants,
- Prospectives des recherches pour une meilleure anticipation dans le contexte du changement climatique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux,
Collaborateurs/trices de
Cabinet

Les risques environnementaux en milieu littoral

OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'est l'érosion littorale et les différents phénomènes qui agissent sur les côtes rocheuses et sableuses,
- Comprendre les enjeux de l'érosion sur une commune littorale exposée,
- Analyser les différentes situations connues et leurs solutions pressenties.

PROGRAMME

- Initiation à la géomorphologie littorale : processus et définition,
- La lutte contre l'érosion littorale : cas d'étude et solutions pressenties (possibilité d'une visite de terrain guidée sur une demi-journée).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
services,
Technicien-ne-s

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Énergie : levier d'économies et d'opportunités pour les territoires

OBJECTIFS

- Éclairer les élus et les services sur les opportunités financières qu'offre une politique énergétique maîtrisée à l'échelle locale,
- Préciser la stratégie, la méthode et les solutions qui permettent d'optimiser les intérêts énergétiques et financiers des communes et des administrés,
- Comprendre la transition énergétique et ce que cela implique pour les collectivités,
- Donner les grandes lignes des perspectives énergétiques futures.

PROGRAMME

- La transition énergétique : définition et implications pour l'ensemble des acteurs locaux,
- Quelles solutions et quelles méthodes pour chacun des acteurs de l'ingénierie technique, juridique et financière ?
- Impacts transverses de la transition énergétique (bâtiments, cité, aménagement, marchés),
- Perspectives : plateformes de flexibilité, numériques et intelligence artificielle, Smart Grid et Smart City.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants.

Élu-e-s,
Éco-Conseillers/ères,
DST,
DGS,
Technicien-ne-s

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Écoquartier : concepts, opportunités et mise en œuvre

OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'est un écoquartier et quels en sont les enjeux locaux,
- Saisir les avantages et les limites d'un écoquartier,
- Connaître les moyens (outils, méthodes) pour se lancer dans la réalisation d'un écoquartier.

PROGRAMME

- Introduction à la notion d'écoquartier : retour sur la ville durable et ses enjeux,
- La mise en place d'un écoquartier : une démarche longue avec des partenaires multiples,
- Mise en perspective des réussites et des retours d'expériences au travers d'exemples concrets français et européens.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
services,
Technicien-ne-s

Diagnostic de territoire : procédure classique et diagnostic partagé

OBJECTIFS

- Connaître les outils et méthodes du diagnostic de territoire (définition, réglementation, intérêt...),
- Savoir réaliser un diagnostic de territoire à toutes les échelles qui soit adaptable à tout type de démarche publique,
- Connaître la démarche d'un diagnostic partagé et ses avantages territoriaux.

PROGRAMME

- Introduction à la notion de diagnostic de territoire : définition, outils et méthodes,
- La réalisation d'un diagnostic de territoire partagé,
- Exemples de diagnostics : avantages et limites.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants.

Élu-e-s,
Directeurs/trices de
services,
Technicien-ne-s

Patrimoines bâtis et naturels

OBJECTIFS

- Mieux appréhender la valeur d'un patrimoine bâti et naturel et son potentiel dans le développement économique des territoires,
- Mieux comprendre les aspects réglementaires et les procédures liées à la gestion du patrimoine bâti et naturel,
- Offrir des références théoriques et un langage commun permettant un meilleur accompagnement des projets de restauration ou de mise en valeur.

PROGRAMME

- Rappel des origines et de l'esprit des lois en matière de patrimoine bâti ou naturel en France,
- L'évolution du cadre juridique et fiscal des travaux,
- Exemples de procédures optimales,
- Retours d'expériences et d'expérimentations,
- Cas concrets et mise en situation des participants,
- Prospectives des recherches européennes pour une meilleure gestion du patrimoine européen dans le contexte du changement climatique et des risques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux,
Collaborateurs/trices de
Cabinet

Le Management opérationnel dans une collectivité

Dans un contexte où les évolutions statutaires des personnels et où la variation des dotations budgétaires est complexe, il est essentiel d'adapter le management des collectivités.

Il est aussi essentiel de pouvoir réaliser un véritable diagnostic des méthodologies mises en place.

Enfin, il est indispensable pour les collectivités de pouvoir mener si nécessaire une véritable conduite du changement sur son mode organisationnel.

OBJECTIFS

- ▷ Réaliser un diagnostic avec les dirigeants de la collectivité,
- ▷ Analyser le mode organisationnel,
- ▷ Comprendre le management du Maire,
- ▷ Valider avec le, la DGS et le, la Directeur/trice de cabinet les modèles de management,
- ▷ Former les dirigeant-e-s,
- ▷ En tirer les enseignements,
- ▷ Etablir des procédures,
- ▷ Aménager les organisations.

PROGRAMME

Diagnostic

- ▷ Entretien avec le/la Maire - Entretien avec le, la DGS,
- ▷ Entretien avec le/la Directeur/trice de cabinet,
- ▷ Entretien collectif avec tous les dirigeant-e-s et chef-fe-s de service,
- ▷ Analyse de l'organigramme,
- ▷ Recensement des problématiques,
- ▷ Le bilan initial,
- ▷ Établir son intention et sa ligne de management.

Bilan

- ▷ Établir un bilan des problématiques rencontrées, proposer une ossature adaptée,
- ▷ Proposer une conduite du changement, valider les actions managériales avec les dirigeant(e)s.

Action de formation

- ▷ Présentation du modèle et de la stratégie choisie avec le/la Maire, le/la DGS et le/la Directeur/trice de cabinet, valider les axes de formations techniques pour les différents dirigeant-e-s, valider une politique RH basée à la fois sur l'opérationnel, la valorisation des actions menées et la bienveillance,
- ▷ Objectifs : augmenter les actions participatives et diminuer l'absentéisme,
- ▷ Réaliser une charte RH à expliquer et à faire signer aux agents.

La méthode de travail et les procédures
La communication : interne et externe

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Enjeux organisationnels et sociétaux

Renforcer les relations entre les Élu-e-s et les Agents

Dans un contexte où l'image des Elu-e-s est malmenée par les médias et sur les réseaux sociaux, où les charges administratives des agents augmentent, il apparaît dans de nombreuses communes un climat de tension.

Afin de pouvoir remettre du lien et de travailler sur la nature des relations entre Elu-e-s et Agents, organiser un séminaire qui s'inscrit au plan de formation et qui peut permettre d'améliorer le dialogue et la nature des relations.

et les comportements adaptés à la conduite efficace de son action.

OBJECTIFS

- ▷ Organiser un séminaire des Elu-e-s et Cadres Dirigeant(e)s qui s'inscrit au plan de formation,
- ▷ Analyser le mode organisationnel en amont,
- ▷ Comprendre le management du Maire, des Elu-e-s et des Cadres Dirigeant(e)s,
- ▷ Proposer un programme adapté pour améliorer le dialogue et la nature des relations.

PROGRAMME

- ▷ Le management,
- ▷ La gestion communale,
- ▷ Les choix du Maire,
- ▷ Le Cabinet,
- ▷ Les délégations,
- ▷ Le Conseil municipal,
- ▷ Le Personnel communal,
- ▷ La cohésion,
- ▷ La communication,
- ▷ La prise de parole,
- ▷ Conclusion.

Méthodologie

Entretien préalable avec le/la Maire, le/la DGS et le/la Directeur (ice) de cabinet - Valider le modèle de management et la stratégie choisie avec le/la Maire, le/la DGS et le/la Directeur de cabinet, présenter chaque chapitre du programme en ayant des références textuelles et factuelles et ainsi ouvrir la discussion et les échanges, illustrer chaque chapitre avec des faits, opérer une conclusion à chaque chapitre en proposant les pistes d'amélioration tirées de ces échanges.

La méthode de travail et les procédures

Proposer une synthèse qui servira désormais de charte de travail sur les bonnes pratiques en matière de relations, échanges, voire une stratégie RH.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Le Plan Local d'Urbanisme, un outil pour le développement de votre territoire

Le PLU est un outil permettant de gérer au mieux les concurrences entre les différentes utilisations de l'espace disponible sur une commune ou sur un groupement de communes.

➤ Le PLU doit donc intégrer les dispositifs des différentes lois en vigueur sur le territoire, qui posent au-delà des choix des élus, un cadre réglementaire quant à l'utilisation de l'espace,

Exemple : la loi littoral... ou loi Barnier...

➤ Le PLU est, avant tout, la transcription juridique d'un «projet de territoire» voulu et décidé par les élus.

OBJECTIFS ET PROGRAMME

Les prescriptions réglementaires du PLU communal et intercommunal (PLUI)

- Les acteurs institutionnels du PLU,
- Le porter à connaissance du Préfet,
- Les différents documents que doit comporter le PLU.

L'élaboration d'un projet de territoire

L'analyse de l'existant

- La situation démographique (trouver et interpréter les données...),
- La situation géographique (les liaisons, le relief...),
- La répartition des activités économiques (industrielles, agricoles, commerciales...),
- Les points forts du territoire,
- Ses points faibles.

La concertation

- Associer les acteurs du développement du territoire,
- Faire intervenir les habitants par les associations...

Les documents constitutifs du PLU

- Le rapport de présentation,
- Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable),
- Les Orientations Aménagements Programmés (OAP),
- Le Règlement et les documents graphiques,
- Rappel d'un glossaire sur les différents zonages des PLU.

L'aspect juridique du PLU

- La procédure d'élaboration et son calendrier,
- Les révisions, modifications...
- Les éventuels recours (il s'agira d'étudier les principaux points donnant lieu à des recours et de s'en prémunir).

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Accompagner le changement

Le coaching opérationnel, individuel ou collectif, facilite pour la personne accompagnée, l'analyse des impacts du projet sur les acteurs concernés et sur l'organisation. Il affine ou propose des options qui facilitent les choix en termes de stratégies, de méthodes, et d'outils qui optimisent la performance et les résultats. Le coaching opérationnel aide la personne accompagnée à identifier les pratiques et les comportements adaptés à la conduite efficace de son action.

OBJECTIFS

- Mettre en place des changements complexes au sein des Collectivités,
- Renforcer la cohésion et l'efficacité entre les Elu-e-s, la Direction et l'Administration,
- Conduire des réorganisations (fusions de services, structures...),
- Mettre en place des projets transverses (SI, digital, SIRH, qualité de service...),
- Optimiser les prises de fonction ou faire évoluer les modes de management (communication, style, méthode...).

PROGRAMME

- Une méthode pragmatique et opérationnelle,
- Des objectifs précis, une mesure des résultats, des règles du jeu définies en commun,
- Un diagnostic à deux niveaux : moi, mes freins et appuis – les autres, leurs freins et appuis.

8 séances d'une ½ journée, espacées de 3 semaines, sur une durée optimale de 8 mois, qui combinent :

- L'écoute active pour faire définir et affiner les situations, les comportements...
- Les diagnostics et autodiagnostic,
- Les apports d'outils/méthodes et les décisions d'actions.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cet accompagnement se veut une approche stratégique et pragmatique, qui prend en compte la réalité du terrain et associe des apports d'outils, des méthodes directement opérationnelles et adaptées aux situations.

Le coaching personnel est construit sur mesure et peut être modulé en fonction de vos besoins.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Les communes nouvelles

OBJECTIFS

Bien connaître les compétences, le fonctionnement et la gouvernance d'une commune nouvelle.

PROGRAMME

- Communes nouvelles : la loi du 16 mars 2015 « des communes fortes et vivantes »,
- Définition d'une commune nouvelle,
- Quel sens à donner et pourquoi une commune nouvelle ?
- Démarches, étape par étape,
- Principaux éléments des délibérations portant création de la commune nouvelle,
- Adhésion de la commune nouvelle à un EPCI et impact sur les EPCI et syndicats mixtes,
- Pacte financier de la Loi de Finances,
- Devenir des communes « historiques » : stratégie et économie,
- Conséquences de la création de la commune nouvelle : compétence, fiscalité, finances...
- Rôle et responsabilité du maire délégué,
- Conseil de la commune déléguée,
- Administration et gestion de la commune nouvelle,
- Fonctionnement du Conseil municipal,
- Statuts de l' élu et indemnités de fonction,
- Organisation des élections municipales de 2020.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Comment promouvoir son territoire ? Bâtir une stratégie d'influence au niveau national ou européen

OBJECTIFS

- Connaître les compétences des différents niveaux de décision actuels,
- Comprendre les logiques institutionnelles et les rapports de force,
- Posséder les outils conceptuels nécessaires à l'élaboration d'une stratégie d'influence,
- Bâtir des messages synthétiques et efficaces,
- Savoir naviguer dans un écosystème complexe,
- Être en mesure d'utiliser la palette des outils à disposition.

PROGRAMME

- Le fonctionnement des collectivités locales,
- La décentralisation, compétences, prise de décision, cycle budgétaire,
- Les outils d'une démarche d'influence,
- Les spécificités du lobbying national et européen,
- La mise en place d'une démarche de veille,
- L'élaboration d'une cartographie d'acteurs,
- La rédaction de messages clairs et synthétiques,
- Le jeu sur les alliances,
- Le rôle des médias,
- L'anticipation et la gestion de crise,
- Le web comme terrain d'influence.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

Enjeux organisationnels et sociétaux

La laïcité en débat

OBJECTIFS

- Mettre un peu de raison dans un débat où l'ignorance, l'approximation, les slogans... nourrissent les passions,
- Clarifier le concept de laïcité à travers son histoire, l'analyse des textes juridiques fondateurs, les questions d'aujourd'hui,
- Dresser l'inventaire des difficultés concrètes auxquelles peuvent être confrontées les collectivités locales (management, relations à l'usager, avec les partenaires associatifs...) et les mettre en perspective,
- Se doter d'outils (organisation, communication...) pour agir face à des situations nouvelles.

PROGRAMME

- État des lieux avec les participants des situations concrètes (ordinaires, exceptionnelles, nouvelles) auxquelles les collectivités locales sont confrontées,
- Mise en perspective historique, juridique, sociologique permettant de répondre aux trois questions : la laïcité, pour quoi ? La laïcité pourquoi ? La laïcité, c'est quoi ?
- De quels outils se doter pour anticiper les problèmes possibles ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

La conduite de réunion en contexte anglophone

OBJECTIFS

Mieux connaître les règles et les vocabulaires spécifiques à la conduite de réunion en contexte anglophone.

PROGRAMME

Les inscriptions à ce stage qui se déroulera exclusivement en anglais, seront validées à l'issue d'un échange téléphonique d'évaluation pour permettre la formation de groupes plus ou moins homogènes, de progresser ensemble durant cette formation.

Possibilité de proposer des groupes par niveau B1 ou C1 suivant demande.

Rappel préliminaire de la conduite de réunion pour un(e) président(e) de séance indépendamment de la langue de communication.

- Point sur les mots de vocabulaire et phrases standardisées utilisées par la commission européenne à Bruxelles correspondant à ce type de réunion,
- Mise en situation et autocorrection des participant(e)s dans un contexte permettant de libérer la parole en anglais,
- Entraînement à la prise de parole pour un(e) participant(e) ayant à se présenter brièvement au cours d'un tour de table préalable,
- Entraînement à la prise de parole d'intervention de participant(e) à une réunion (expression de l'accord ou du désaccord, de proposition d'idée nouvelle).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants.

Élu-e-s locaux,
Cadres territoriaux

L'aménagement des rythmes scolaires et l'évaluation du PEDT

OBJECTIFS

- Définir le périmètre de l'évaluation,
- Acquérir des outils et méthodes d'évaluation du PEDT,
- Identifier les optimisations possibles,
- Procédure de renouvellement du PEDT.

PROGRAMME

- Enjeux politiques et techniques : pourquoi évaluer ?
- Définition des périmètres de l'évaluation,
- Méthodologie d'analyse et indicateurs qualitatifs et quantitatifs,
- Outils d'optimisation des ressources humaines et financières du dispositif,
- Aspects réglementaires du renouvellement du PEDT.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **Jour 1** : apports théoriques et interactions,
- **Jour 2** : travail sur les PEDT des participants et construction d'un rétro planning.

Technicien-ne-s et
Élu-e-s Enfance et Jeunesse

- ▶ **Mieux travailler avec les collectivités**
- ▶ **Organisation territoriale**
- ▶ **Finances locales et marchés publics**
- ▶ **Communication**
- ▶ **Transformation du numérique**
- ▶ **Développement durable**

Bien connaître les collectivités locales pour mieux travailler avec elles

OBJECTIFS

Appréhender le fonctionnement des villes, départements, régions et structures intercommunales, ainsi que les conditions d'une relation de qualité avec les décideurs locaux.

PROGRAMME

- Les structures et organes de décision, leurs compétences et leur mode d'élection,
- Les partenaires de l'action publique locale : la Caisse des Dépôts et Consignations, le Centre communal d'action sociale, les offices d'HLM, les sociétés d'économie mixte, les associations,
- La place de l'intercommunalité,
- Les modes de gestion des services publics locaux,
- Le budget des collectivités : les 4 principes budgétaires,
- Les marchés publics : disposition du Code des marchés publics et commission d'appel d'offres,
- Les relations élus / fonctionnaires,
- La réforme des collectivités territoriales.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Oser la relation avec l'élu-e

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance approfondie des collectivités territoriales françaises et de leurs acteurs

Comprendre les modes de décisions des élu-e-s

Acquérir les règles de bases nécessaires à toute relation avec un/e élu-e.

PROGRAMME

Quel interlocuteur pour quelles collectivités ?

- L'organigramme des collectivités,
- Les contraintes des élu-e-s,
- La fonction et l'homme.

Comment personnaliser chaque contact ?

- Qui est l'élu-e ?
- Quel est son environnement ?

Comment professionnaliser ses rendez-vous ?

- Bien préparer son rendez-vous,
- Le rendez-vous proprement dit,
- Le suivi du rendez-vous.

Quelles sont les bonnes pratiques à adopter ?

- Anticiper,
- Professionnaliser,
- Personnaliser,
- Appréhender.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Acteurs privés
travaillant
en étroite relation
avec les Élu-e-s

Comprendre les budgets locaux

OBJECTIFS

- Savoir se repérer dans un document budgétaire,
- Connaître les grands principes budgétaires des collectivités,
- Appréhender les modalités de vote d'un budget local.

PROGRAMME

- Les grands principes budgétaires et comptables,
- Présentation des documents budgétaires,
 - Vote par nature / par fonction,
 - Chapitres / articles,
 - Réalisations / rattachements / restes à réaliser,
- Détermination et reprise du résultat,
- Le vote du budget,
 - Calendrier,
 - Modalités du vote,
- Les procédures de contrôle : contrôles budgétaire, juridictionnel et examen de la gestion,
- Les marges de manœuvre financières,
 - Principaux mécanismes de la fiscalité locale,
 - Principaux mécanismes des dotations,
 - L'emprunt,
 - Les principales dépenses.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Acteurs privés
travaillant
en étroite relation
avec les Élu-e-s

La réponse aux appels d'offres publics

OBJECTIFS

Connaître et appréhender les enjeux et le fonctionnement de la commande publique pour maximiser ses chances de succès dans les réponses aux appels d'offres.

PROGRAMME

Grands principes de la commande publique

- Réglementation générale et réglementation spécifique aux services
- Organisation des collectivités et de leurs services
- Sensibilisation aux risques de procédure, concurrentiels et commerciaux : ce qui est interdit.

Processus d'appel d'offres publics

- Explication du déroulement d'un marché, dans l'objectif de pouvoir se positionner efficacement et très tôt,
- Définition du besoin : spécifications techniques, variantes et options, achat,
- Choix de la procédure : formalisée ou non, marché ordinaire ou fractionné,
- Mise en concurrence : rédaction du dossier de la consultation, dématérialisation, critères de jugement des offres, négociation,
- Attribution : rapport d'analyse des offres, information des candidats,
- Exécution des marchés : dispositions spécifiques et financières.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Acteurs privés
travaillant
en étroite relation
avec les Élu-e-s

Communiquer avec les médias et optimiser ses relations presse

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux des relations médias pour votre institution,
- Choisir les médias adaptés à vos ressources et à votre message,
- Comprendre les attentes des journalistes,
- Construire des outils de relations presse.

PROGRAMME

- Les différents types de médias,
- Les citoyens, les élus et les médias,
- Focus sur les spécificités en matière de communiqués et de dossiers de presse, pilotage de ses RP,
- L'intégration des relations médias à vos actions de communication: quelle(s) stratégies pour quel(s) message(s) ?
- Utiliser les opportunités du web et des réseaux sociaux,
- Appréhender les demandes d'interviews et de témoignages,
- Instaurer une relation de confiance avec les médias : devenir source d'information et de proposition,
- Gérer un conflit avec les médias.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Acteurs privés
travaillant
en étroite relation
avec les Élu-e-s

Les démarches environnementales : procédure et mise en œuvre

OBJECTIFS

- Connaître les démarches environnementales réglementaires et volontaires (PPR, Plan climat, chartes environnementales ou d'écologie urbaine...),
- Connaître les étapes de mises en œuvre (diagnostic, plan d'action, mise en œuvre, évaluation),
- Percevoir les avantages et les limites de la mise en œuvre d'une démarche environnementale,
- Adapter la démarche à l'échelle et au territoire local.

PROGRAMME

- Introduction aux démarches environnementales : définition, cadre réglementaire et démarches volontaires,
- La mise en œuvre d'une démarche en trois étapes, exemple d'une charte d'environnement,
- Les exemples de mise en œuvre de démarches environnementales sur le territoire français et aux différents échelons territoriaux : point sur les réussites et les limites de la démarche.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Acteurs privés
travaillant
en étroite relation
avec les Élu-e-s

Réussir sa transformation digitale

OBJECTIFS

- Développer son business grâce au digital : définir les nouveaux *business models*, produits et services,
- Vaincre les croyances limitantes et instaurer de nouvelles méthodes de développement et commercialisation,
- Transformer son organisation à l'ère du digital : de la technologie au nouveau *business*.

PROGRAMME

- Les *business models* pour porter l'innovation,
- Développer des produits et services innovants,
- Profils et compétences à développer,
- Organiser ses équipes afin d'intégrer l'innovation digitale et ses leviers de croissance.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une de mise en pratique sur l'analyse et la mise en place de la transformation digitale à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Acteurs privés
travaillant
en étroite relation
avec les Élu-e-s

Le développement durable au cœur du projet local

OBJECTIFS

- Comprendre ce que le développement durable signifie pour un acteur territorial (responsabilité réglementaire, engagement volontaire...),
- Comprendre les principes fondamentaux du développement durable que sont la participation, la transversalité, la coopération, l'évaluation et la gouvernance,
- Savoir comment se construit une démarche « classique » dite de « développement durable » de sa conception, à sa mise en œuvre et à son évaluation,
- Connaître les moyens existants pour mettre en place une démarche volontaire.

Acteurs privés
travaillant
en étroite relation
avec les Élu-e-s

PROGRAMME

- Introduction au développement durable : définition, historique, et principes fondamentaux pour une application territoriale,
- La mise en œuvre d'une démarche en trois étapes, exemple d'un Agenda 21,
- Les exemples de mise en œuvre de démarches de développement durable sur le territoire français et aux différents échelons territoriaux : point sur les réussites et les limites de la démarche.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Les risques environnementaux en milieu littoral

OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'est l'érosion littorale et les différents phénomènes qui agissent sur les côtes rocheuses et sableuses,
- Comprendre les enjeux de l'érosion sur une commune littorale exposée,
- Analyser les différentes situations connues et leurs solutions pressenties.

Acteurs privés
travaillant
en étroite relation
avec les Élu-e-s

PROGRAMME

- Initiation à la géomorphologie littorale : processus et définition,
- La lutte contre l'érosion littorale : cas d'étude et solutions pressenties (possibilité d'une visite de terrain guidée sur une demi-journée).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Écoquartier : concepts, opportunités et mise en œuvre

OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'est un écoquartier et quels en sont les enjeux locaux,
- Saisir les avantages et les limites d'un écoquartier,
- Connaître les moyens (outils, méthodes) pour se lancer dans la réalisation d'un écoquartier.

PROGRAMME

- Introduction à la notion d'écoquartier : retour sur la ville durable et ses enjeux,
- La mise en place d'un écoquartier : une démarche longue avec des partenaires multiples,
- Mise en perspective des réussites et des retours d'expériences au travers d'exemples concrets français et européens.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Acteurs privés
travaillant
en étroite relation
avec les Élu-e-s

Diagnostic de territoire : procédure classique et diagnostic partagé

OBJECTIFS

- Connaître les outils et méthodes du diagnostic de territoire (définition, réglementation, intérêt...),
- Savoir réaliser un diagnostic de territoire à toutes les échelles qui soit adaptable à tout type de démarche publique,
- Connaître la démarche d'un diagnostic partagé et ses avantages territoriaux.

PROGRAMME

- Introduction à la notion de diagnostic de territoire : définition, outils et méthodes,
- La réalisation d'un diagnostic de territoire partagé,
- Exemples de diagnostics : avantages et limites.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

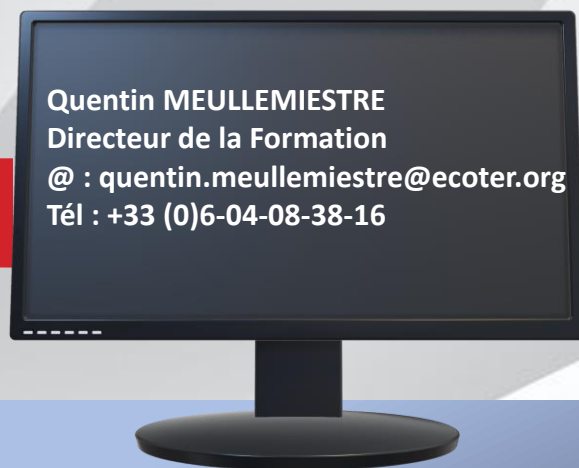
Acteurs privés
travaillant
en étroite relation
avec les Élu-e-s



Agissons ensemble pour nos territoires

Renseignements et
inscriptions

Quentin MEULLEMIESTRE
Directeur de la Formation
@ : quentin.meullemiestre@ecoter.org
Tél : +33 (0)6-04-08-38-16



Siège social : 13 avenue d'Aygu - 26200 Montélimar

Tél.: +33 (0)4-75-51-70-85

Antenne des Hauts-de-France : 5 quai de la Citadelle - 59140 Dunkerque

Tél. : +33 (0)6-04-08-38-16

Siret 421 891 938 00068 – APE 9499Z

Déclaration d'activité n°82260179326



www.ecoter.org